

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC L'Assomption

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière

Québec 



Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2016*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018

Dépôt légal
Premier trimestre 2018
ISBN 978-2-550-80256-3
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de leur communauté.

Dans cette perspective, et avec la disponibilité récente des données du recensement canadien de 2016, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose la mise à jour des documents de la série Coup d'œil.

En tout, sept documents ont été produits :

- pour chaque municipalité des six territoires de MRC : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm;
- pour chaque MRC de Lanaudière; incluant également Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Présentation du document

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de sept chapitres portant sur les familles de recensement, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, la scolarité, la mobilité, le transport et travail. Pour chaque indicateur, une carte, des faits saillants et un tableau sont présentés, décrivant lorsque possible, l'évolution au cours des dernières années.

Arrondissement aléatoire appliqué aux données du recensement

Tous les chiffres du recensement canadien ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire effectué par Statistique Canada, producteur des données. Ce procédé vise à réduire les risques de divulgation et de protéger le caractère confidentiel des renseignements. C'est pour cette raison que tous les chiffres se terminent soit par un 0, soit par un 5.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, vous informer sur les particularités de la population lanaudoise. D'autre part, contribuer à mieux comprendre et à orienter les services dans chaque communauté, et ainsi s'assurer de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie de la population lanaudoise.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC L'Assomption

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre I

Les familles de recensement

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

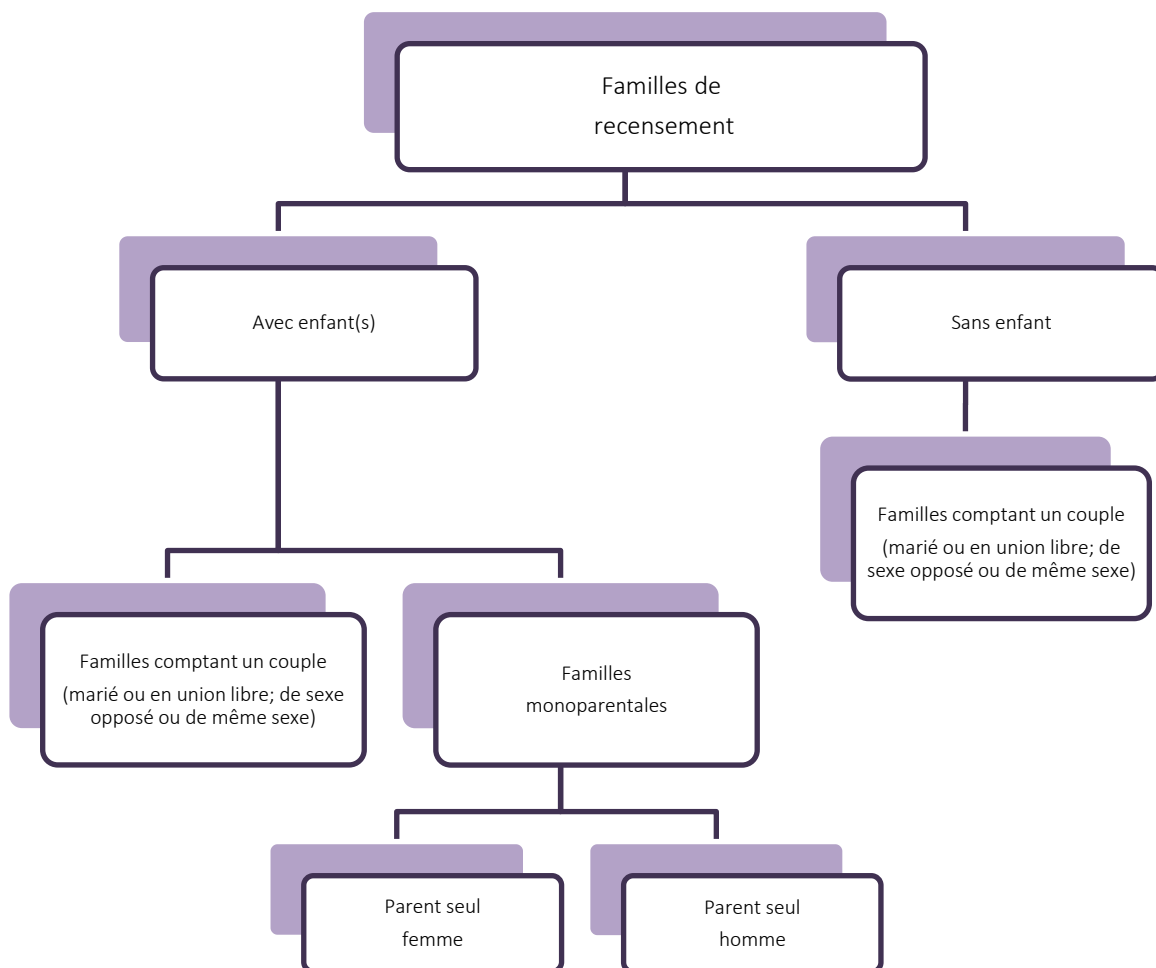
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

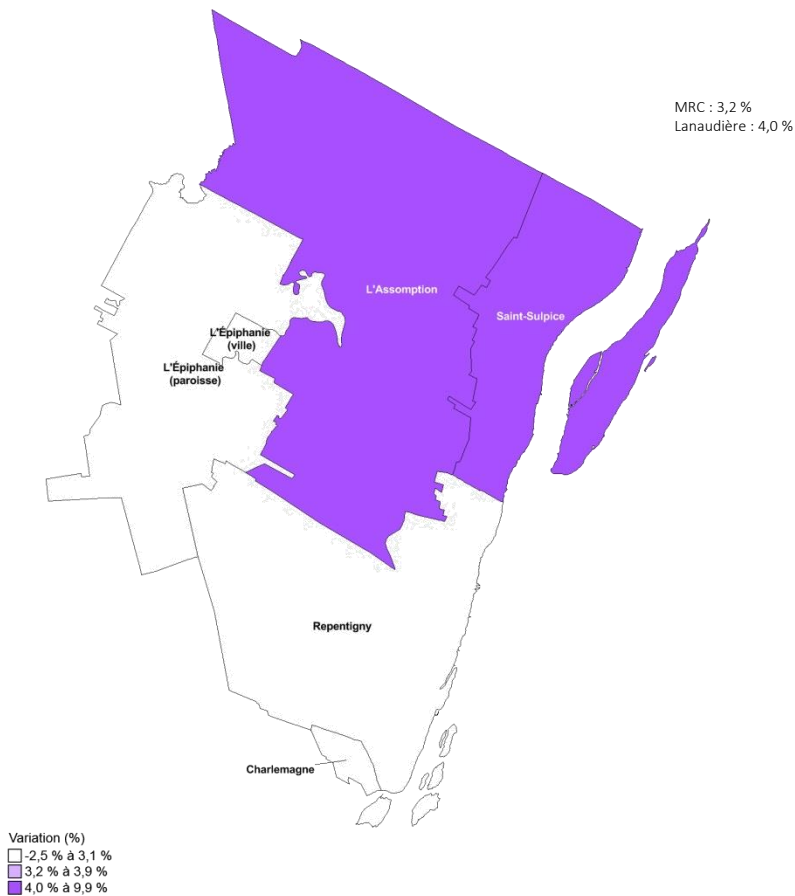
À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2016. Chapitre I – Les familles de recensement*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Variation du nombre de familles de recensement
selon la municipalité, 2011-2016 (%)

- En 2016, la MRC de L'Assomption compte 36 910 familles de recensement.
- 68 % des familles de la MRC résident dans la municipalité de Repentigny.
- Entre 2011 et 2016, seule la paroisse de L'Épiphanie a connu un recul du nombre de familles de recensement.

Familles de recensement selon la municipalité, 2011 et 2016 (N et variation)

	2011	2016	Variation
	N	N	%
Charlemagne	1 730	1 750	1,2
Repentigny	24 585	25 050	1,9
Saint-Sulpice	995	1 055	6,0
L'Assomption	5 950	6 540	9,9
L'Épiphanie (ville)	1 505	1 550	3,0
L'Épiphanie (paroisse)	995	970	-2,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.ivt et 98-401-X2016053.ivt.

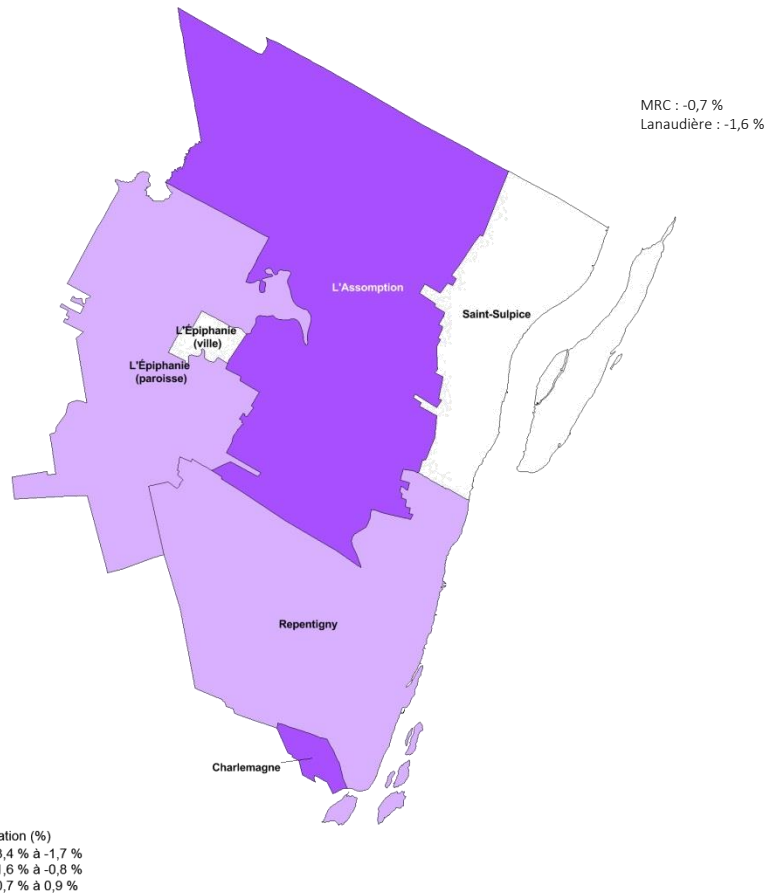
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement avec enfant(s) à la maison selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, la MRC de L'Assomption compte 59 % de familles de recensement avec au moins un enfant à la maison.
- Charlemagne compte 49 % de familles de recensement avec enfant(s), soit la proportion la plus faible de la MRC.
- La municipalité de L'Assomption est la seule qui a connu une augmentation de sa proportion de familles avec enfant(s) à la maison.

Familles de recensement avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	855	1 730	49,4	860	1 750	49,1	-0,6
Repentigny	14 650	24 585	59,6	14 770	25 050	59,0	-1,1
Saint-Sulpice	585	995	58,8	605	1 055	57,3	-2,5
L'Assomption	3 660	5 950	61,5	4 060	6 540	62,1	0,9
L'Épiphanie (ville)	975	1 505	64,8	970	1 550	62,6	-3,4
L'Épiphanie (paroisse)	605	995	60,8	585	970	60,3	-0,8

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

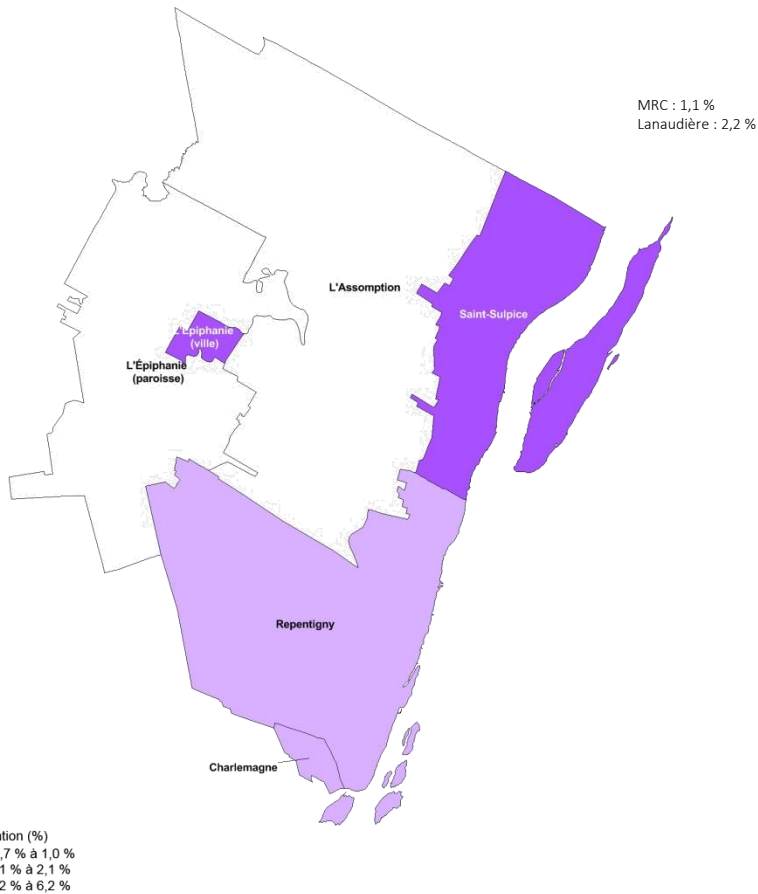
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement sans enfant à la maison selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, la MRC de L'Assomption compte 41 % de familles de recensement sans enfant à la maison.
- Entre 2011 et 2016, 4 municipalités ont connu une augmentation de la proportion de familles sans enfant.
- Charlemagne affiche la plus forte proportion de familles sans enfant à la maison.

Familles de recensement sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	875	1 730	50,6	895	1 750	51,1	1,1
Repentigny	9 925	24 585	40,4	10 275	25 050	41,0	1,6
Saint-Sulpice	410	995	41,2	450	1 055	42,7	3,5
L'Assomption	2 290	5 950	38,5	2 475	6 540	37,8	-1,7
L'Épiphanie (ville)	535	1 505	35,5	585	1 550	37,7	6,2
L'Épiphanie (paroisse)	395	995	39,7	380	970	39,2	-1,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

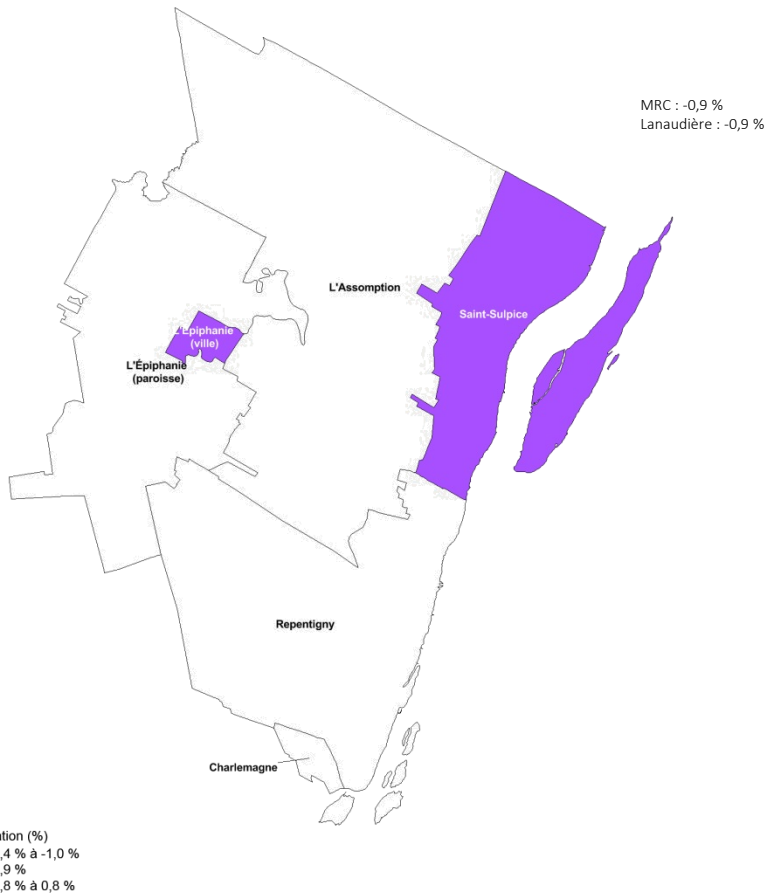
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 83 % des familles de recensement comptent un couple.
- Entre 2011 et 2016, 4 municipalités ont connu une baisse de la proportion de familles comptant un couple.

Familles de recensement comptant un couple parmi l'ensemble des familles de recensement selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	1 430	1 730	82,7	1 430	1 750	81,7	-1,1
Repentigny	20 760	24 585	84,4	20 940	25 050	83,6	-1,0
Saint-Sulpice	830	995	83,4	885	1 055	83,9	0,6
L'Assomption	4 985	5 950	83,8	5 425	6 540	83,0	-1,0
L'Épiphanie (ville)	1 195	1 505	79,4	1 240	1 550	80,0	0,8
L'Épiphanie (paroisse)	860	995	86,4	810	970	83,5	-3,4

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

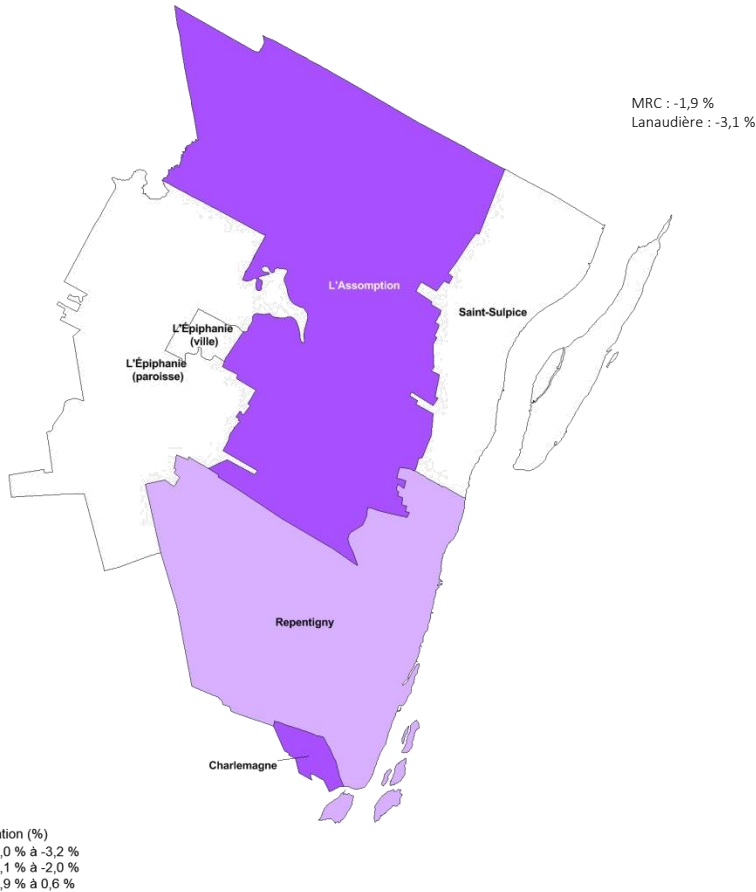
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 51 % des familles de recensement comptant un couple ont au moins un enfant à la maison.
- En 2016, à Charlemagne, 38 % des familles de recensement comptant un couple ont au moins un enfant, soit la proportion la plus faible de la MRC.
- Dans la MRC, la municipalité de L'Assomption est la seule qui connaît une augmentation de la proportion de familles comptant un couple avec enfant(s).

Familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	550	1 430	38,5	540	1 430	37,8	-1,8
Repentigny	10 830	20 760	52,2	10 665	20 940	50,9	-2,4
Saint-Sulpice	425	830	51,2	435	885	49,2	-4,0
L'Assomption	2 695	4 985	54,1	2 950	5 425	54,4	0,6
L'Épiphanie (ville)	660	1 195	55,2	660	1 240	53,2	-3,6
L'Épiphanie (paroisse)	470	860	54,7	425	810	52,5	-4,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

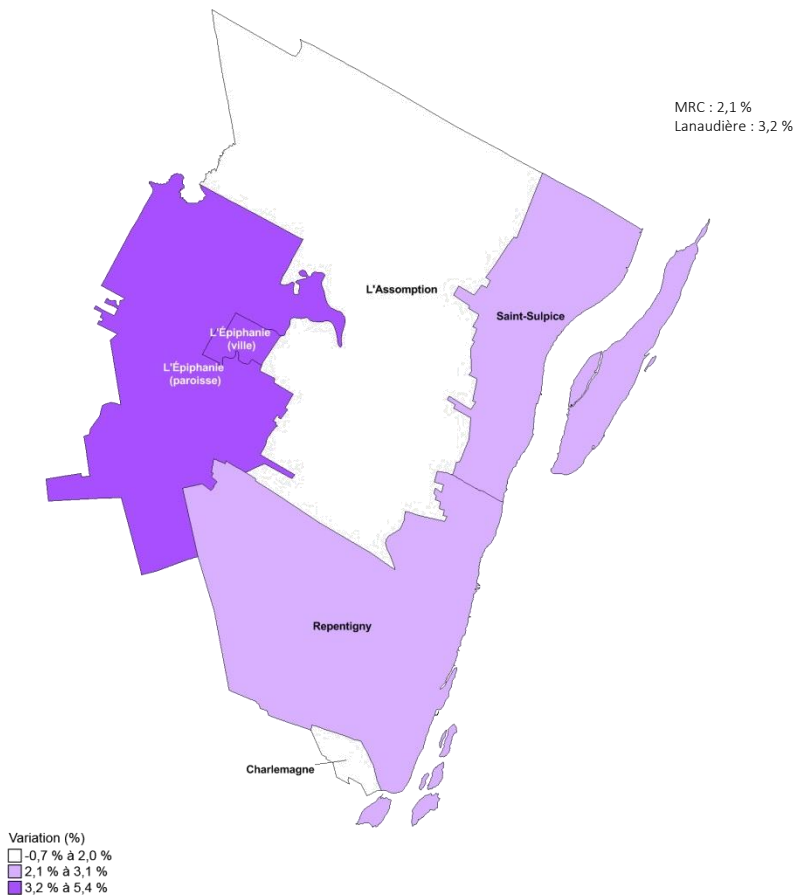
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, la MRC de L'Assomption affiche 49 % de familles de recensement comptant un couple vivant sans enfant à la maison.
- Charlemagne se distingue par la plus forte proportion de familles comptant un couple sans enfant.
- À l'exception de la ville de L'Assomption, les municipalités de la MRC ont connu une augmentation de leur proportion de couples sans enfant.

Familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	880	1 430	61,5	895	1 430	62,6	1,7
Repentigny	9 925	20 760	47,8	10 275	20 940	49,1	2,6
Saint-Sulpice	410	830	49,4	450	885	50,8	2,9
L'Assomption	2 290	4 985	45,9	2 475	5 425	45,6	-0,7
L'Épiphanie (ville)	535	1 195	44,8	585	1 240	47,2	5,4
L'Épiphanie (paroisse)	390	860	45,3	380	810	46,9	3,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

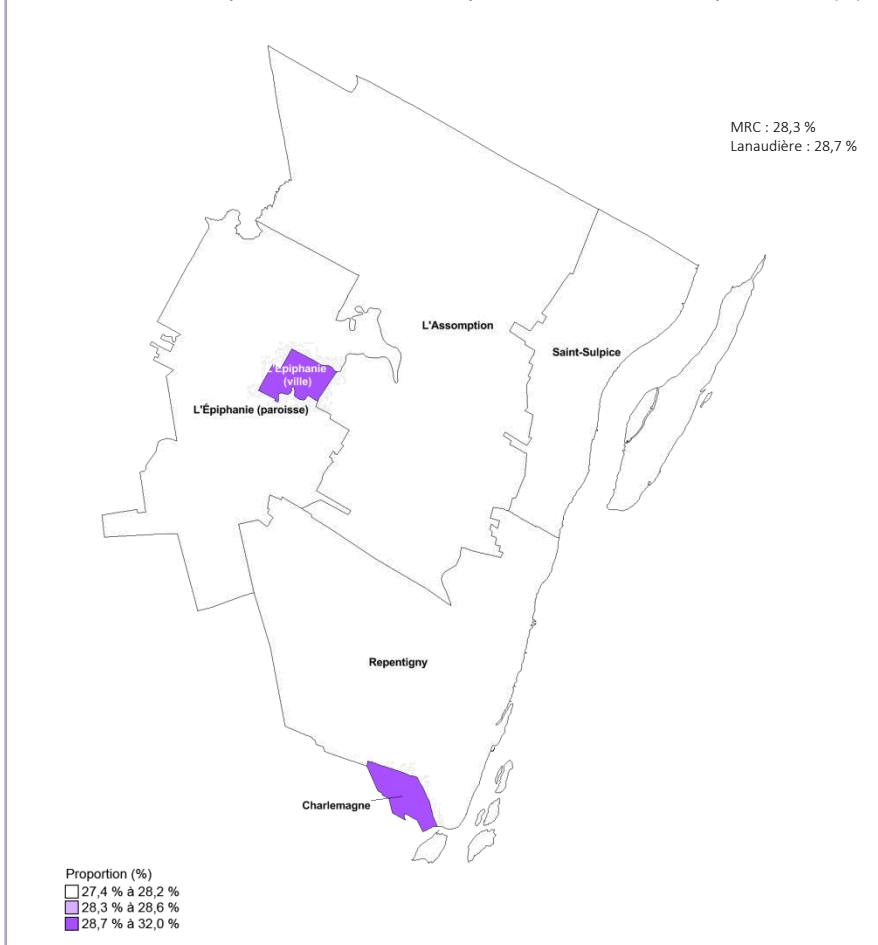
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de familles monoparentales selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, les familles monoparentales représentent 28 % des familles de recensement avec enfant(s).
- Charlemagne compte la plus grande proportion de familles monoparentales.
- Dans la MRC, les deux tiers des familles monoparentales habitent Repentigny.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s) selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation %
	N	Total	%	N	Total	%	
Charlemagne	300	855	35,1	320	860	37,2	6,0
Repentigny	3 820	14 650	26,1	4 105	14 770	27,8	6,6
Saint-Sulpice	160	585	27,4	170	605	28,1	2,7
L'Assomption	965	3 660	26,4	1 110	4 060	27,3	3,7
L'Épiphanie (ville)	310	975	31,8	310	970	32,0	0,5
L'Épiphanie (paroisse)	135	605	22,3	160	585	27,4	22,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

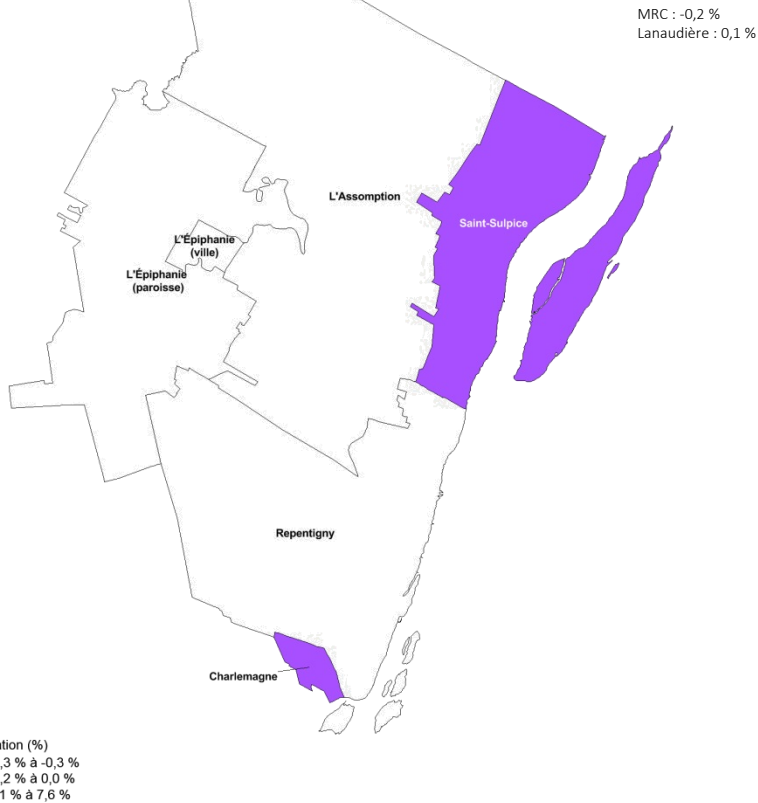
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est une femme selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 74 % des familles monoparentales ont une femme comme chef de famille.
- La plus faible proportion de familles monoparentales ayant une femme comme chef de famille se retrouve dans la paroisse de l'Épiphanie.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales dont le chef de famille est une femme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	
Charlemagne	225	300	75,0	250	320	78,1	4,2
Repentigny	2 860	3 820	74,9	3 065	4 105	74,7	-0,3
Saint-Sulpice	105	160	65,6	120	170	70,6	7,6
L'Assomption	695	965	72,0	780	1 110	70,3	-2,4
L'Épiphanie (ville)	240	310	77,4	225	310	72,6	-6,3
L'Épiphanie (paroisse)	90	135	66,7	105	160	65,6	-1,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

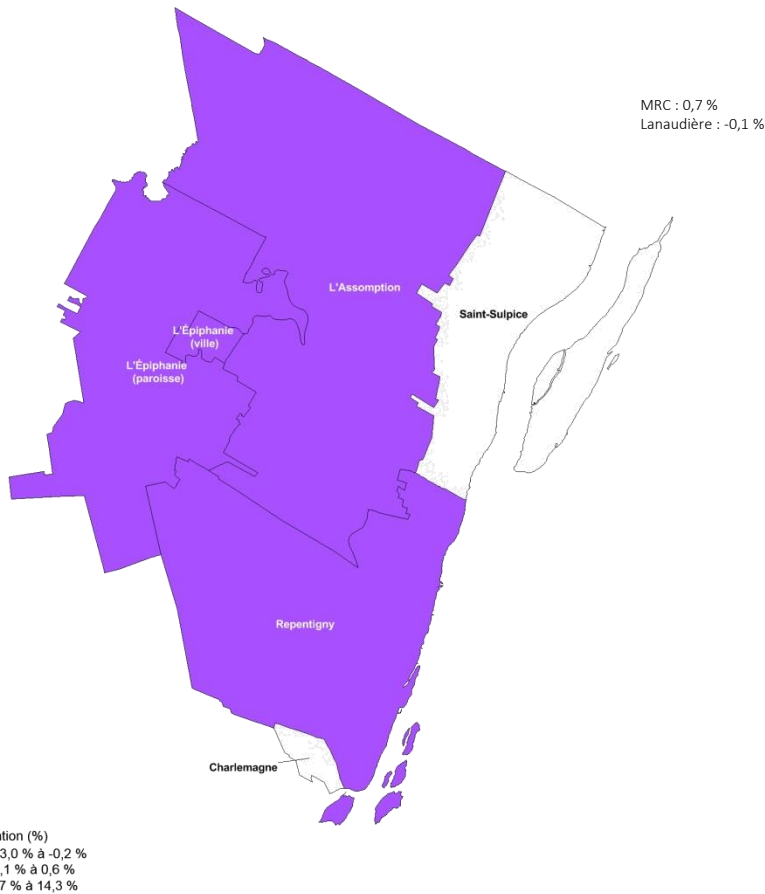
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est un homme selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 26 % des familles monoparentales ont un homme comme chef de famille.
- Entre 2011 et 2016, la majorité des municipalités a connu une augmentation de leur proportion de familles monoparentales ayant un homme comme chef de famille.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales dont le chef de famille est un homme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	75	300	25,0	70	320	21,9	-12,5
Repentigny	965	3 820	25,3	1 050	4 105	25,6	1,3
Saint-Sulpice	55	160	34,4	45	170	26,5	-23,0
L'Assomption	270	965	28,0	325	1 110	29,3	4,6
L'Épiphanie (ville)	70	310	22,6	80	310	25,8	14,3
L'Épiphanie (paroisse)	45	135	33,3	55	160	34,4	3,1

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

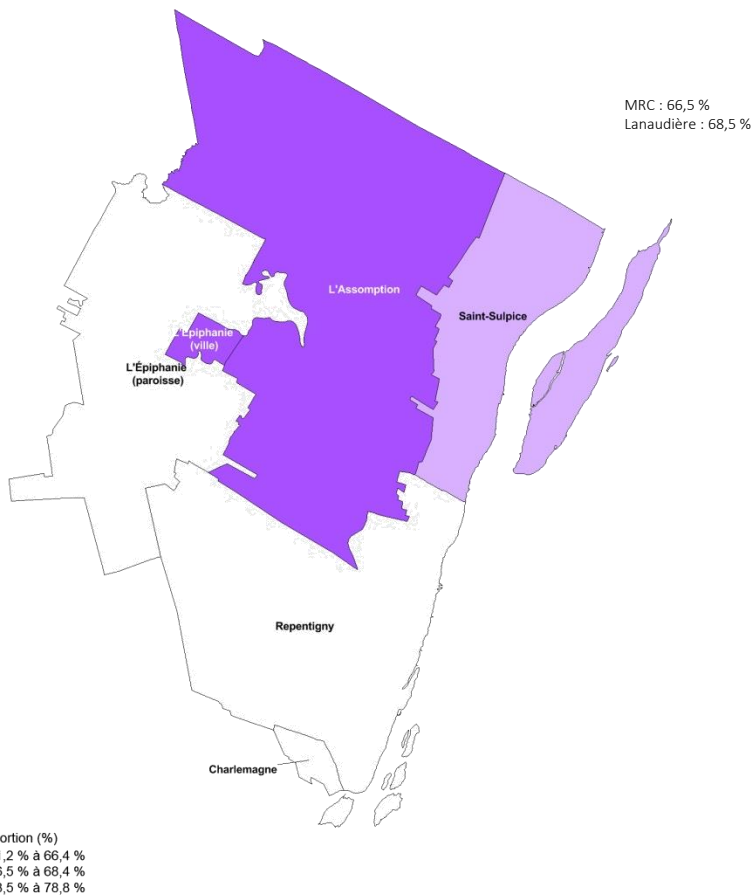
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de familles de recensement ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à la maison selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, parmi les familles de recensement avec enfant(s) de la MRC de L'Assomption, 67 % ont au moins un enfant de moins de 18 ans.
- Entre 2011 et 2016, 5 des 6 municipalités ont connu une baisse de leur proportion de familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans.
- La ville de L'Épiphanie compte la proportion la plus élevée de familles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à la maison.

Familles de recensement ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s) selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	520	855	60,8	520	850	61,2	0,6
Repentigny	9 965	14 655	68,0	9 625	14 775	65,1	-4,2
Saint-Sulpice	415	585	70,9	400	600	66,7	-6,0
L'Assomption	2 700	3 655	73,9	2 880	4 065	70,8	-4,1
L'Épiphanie (ville)	775	975	79,5	760	965	78,8	-0,9
L'Épiphanie (paroisse)	430	600	71,7	380	585	65,0	-9,4

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016025.ivt.

Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC L'Assomption

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre II

Les ménages privés

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

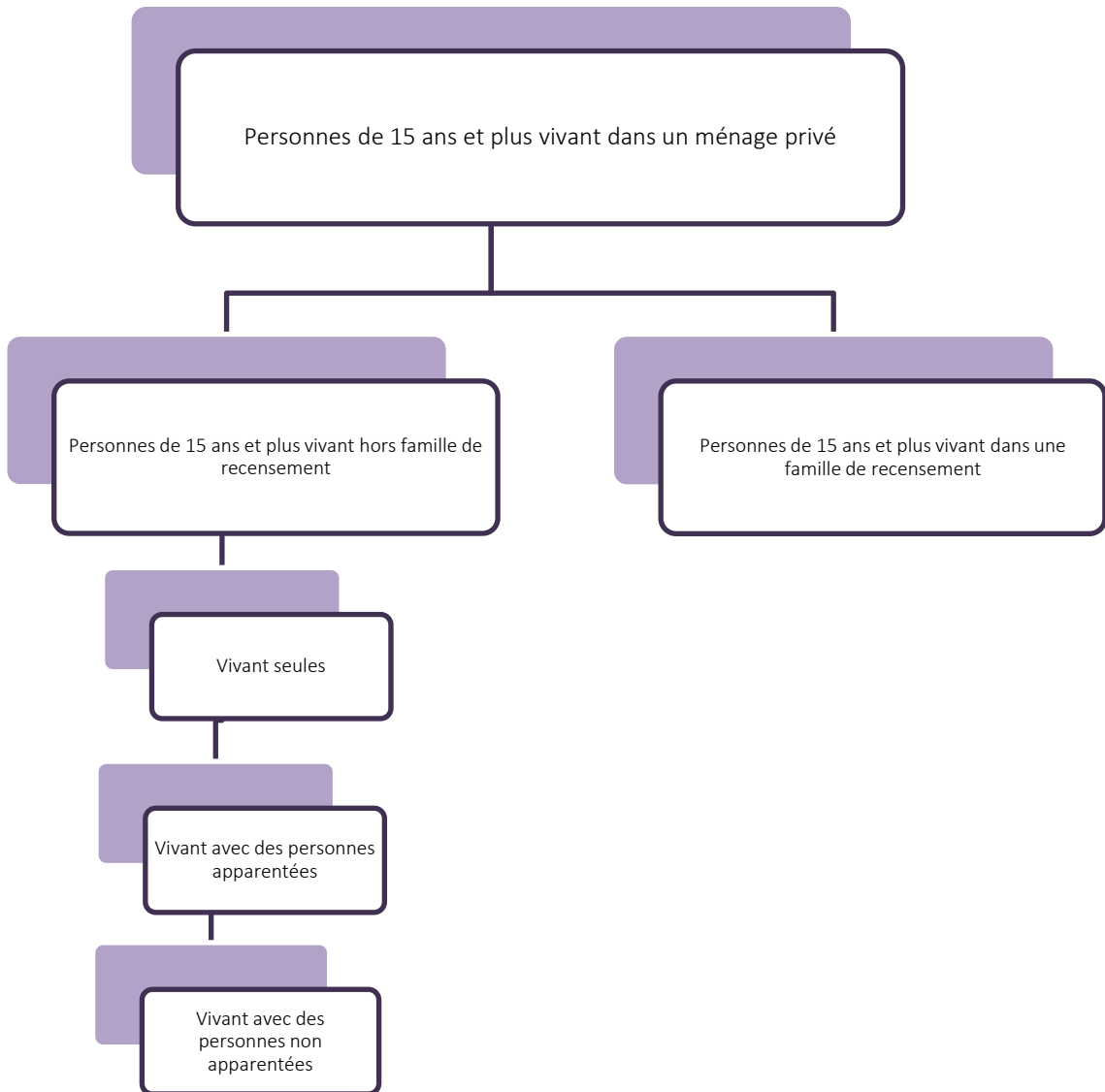
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

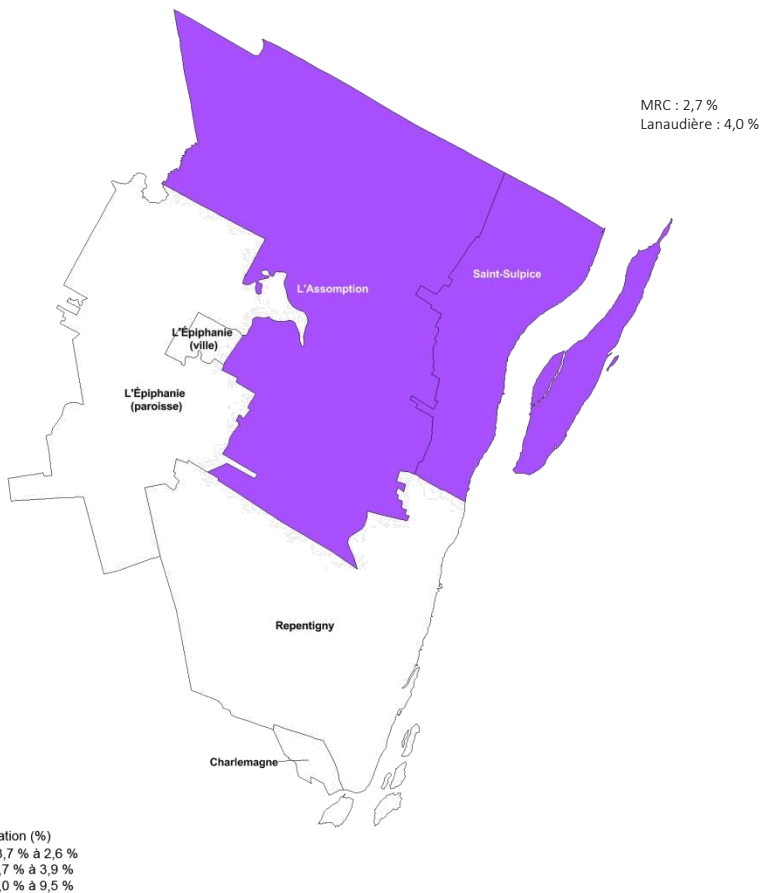
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2016. Chapitre II – Les ménages privés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Variation du nombre de personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 101 370 personnes de 15 ans et plus vivent dans un ménage privé.
- Entre 2011 et 2016, la ville de L'Assomption est celle ayant connu la plus grande variation du nombre de personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé.
- Entre 2011 et 2016, 4 municipalités sur 6 ont connu une augmentation du nombre de personnes de 15 ans et plus vivant en ménage privé.

Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N et variation)

	2011	2016	Variation
	N	N	%
Charlemagne	5 180	5 175	-0,1
Repentigny	67 970	68 940	1,4
Saint-Sulpice	2 695	2 865	6,3
L'Assomption	16 080	17 615	9,5
L'Épiphanie (ville)	4 070	4 165	2,3
L'Épiphanie (paroisse)	2 710	2 610	-3,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.iwt.

Ménages privés

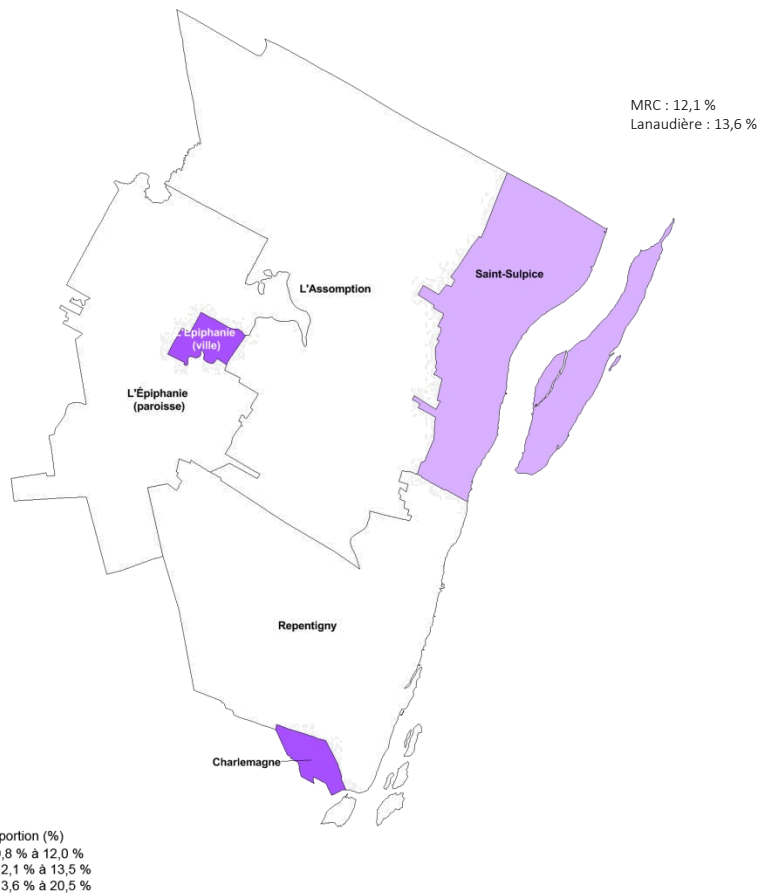
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la proportion de la population de 15 ans et plus vivant seule atteint 12 %.
- Charlemagne est la municipalité où la proportion de personnes vivant seules est la plus élevée.
- Toutes les municipalités de la MRC ont connu une augmentation de leur proportion de personnes vivant seules.

Personnes de 15 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	990	5 180	19,1	1 060	5 175	20,5	7,2
Repentigny	7 580	67 970	11,2	7 940	68 940	11,5	3,3
Saint-Sulpice	295	2 695	10,9	360	2 865	12,6	14,8
L'Assomption	1 860	16 080	11,6	2 090	17 615	11,9	2,6
L'Épiphanie (ville)	500	4 070	12,3	575	4 165	13,8	12,4
L'Épiphanie (paroisse)	205	2 710	7,6	255	2 610	9,8	29,2

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.iwt.

Ménages privés

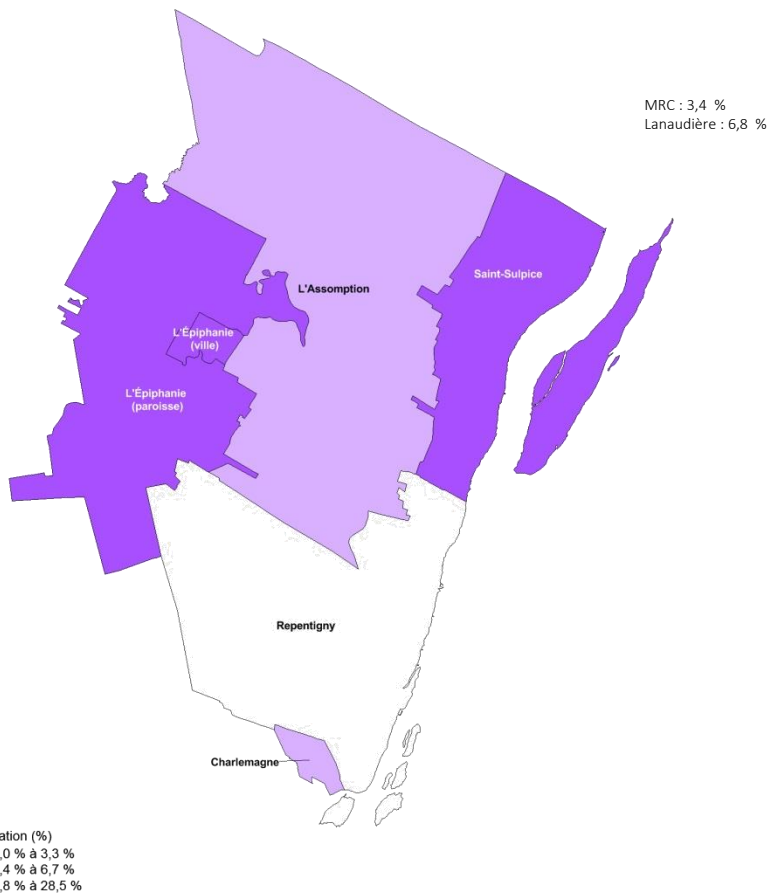
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger.

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de femmes de 15 ans et plus vivant seules selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la proportion des femmes de 15 ans et plus vivant seules atteint 13 %.
- Charlemagne est la municipalité où la proportion de femmes vivant seules est la plus élevée.
- Toutes les municipalités de la MRC ont connu une augmentation de leur proportion de femmes vivant seules.
- La paroisse de L'Épiphanie a enregistré la plus forte augmentation de la proportion de femmes vivant seules.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 15 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	550	2 660	20,7	580	2 680	21,6	4,7
Repentigny	4 530	35 215	12,9	4 680	35 655	13,1	2,0
Saint-Sulpice	135	1 340	10,1	165	1 420	11,6	15,3
L'Assomption	970	8 130	11,9	1 105	8 940	12,4	3,6
L'Épiphanie (ville)	250	2 075	12,0	295	2 140	13,8	14,4
L'Épiphanie (paroisse)	60	1 280	4,7	75	1 245	6,0	28,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

Ménages privés

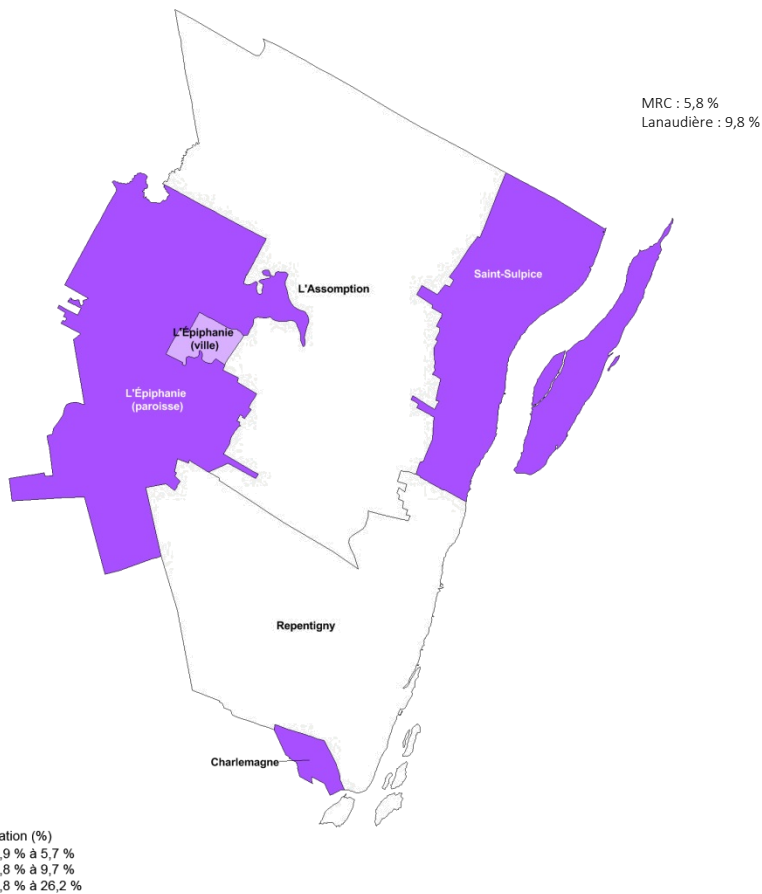
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion d'hommes de 15 ans et plus vivant seuls selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la proportion d'hommes de 15 ans et plus vivant seuls atteint 11 %.
- Charlemagne est la municipalité où la proportion d'hommes vivant seuls est la plus élevée.
- L'ensemble des municipalités de la MRC ont connu une augmentation de la proportion d'hommes vivant seuls.
- La paroisse de L'Épiphanie a connu la plus grande augmentation de la proportion d'hommes vivant seuls.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Hommes de 15 ans et plus vivant seuls parmi l'ensemble des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	440	2 525	17,4	480	2 495	19,2	10,4
Repentigny	3 055	32 755	9,3	3 260	33 285	9,8	5,0
Saint-Sulpice	155	1 355	11,4	195	1 445	13,5	18,0
L'Assomption	890	7 950	11,2	980	8 675	11,3	0,9
L'Épiphanie (ville)	250	1 995	12,5	275	2 025	13,6	8,4
L'Épiphanie (paroisse)	150	1 435	10,5	180	1 365	13,2	26,2

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

Ménages privés

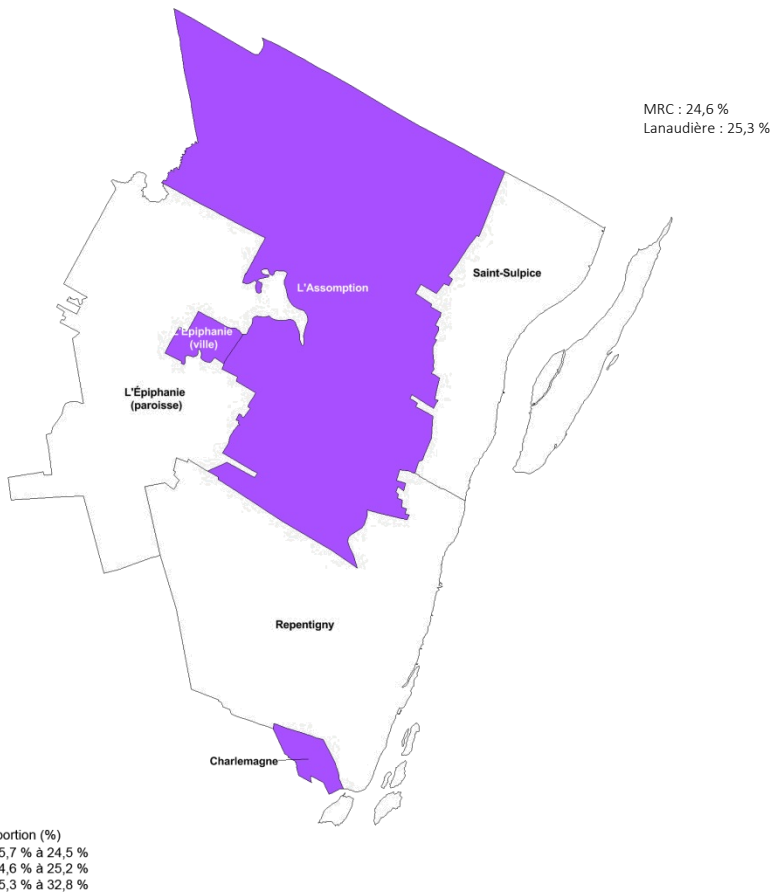
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la proportion de la population de 65 ans et plus vivant seule atteint 25 %.
- La ville de L'Épiphanie est la municipalité où la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules est la plus élevée.
- Entre 2011 et 2016, 3 municipalités sur 6 ont connu une augmentation de la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 65 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	290	1 020	28,4	370	1 270	29,1	2,5
Repentigny	2 920	11 450	25,5	3 355	13 865	24,2	-5,1
Saint-Sulpice	75	385	19,5	85	480	17,7	-9,1
L'Assomption	555	2 060	26,9	720	2 850	25,3	-6,2
L'Épiphanie (ville)	165	510	32,4	195	595	32,8	1,3
L'Épiphanie (paroisse)	40	315	12,7	65	415	15,7	23,3

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

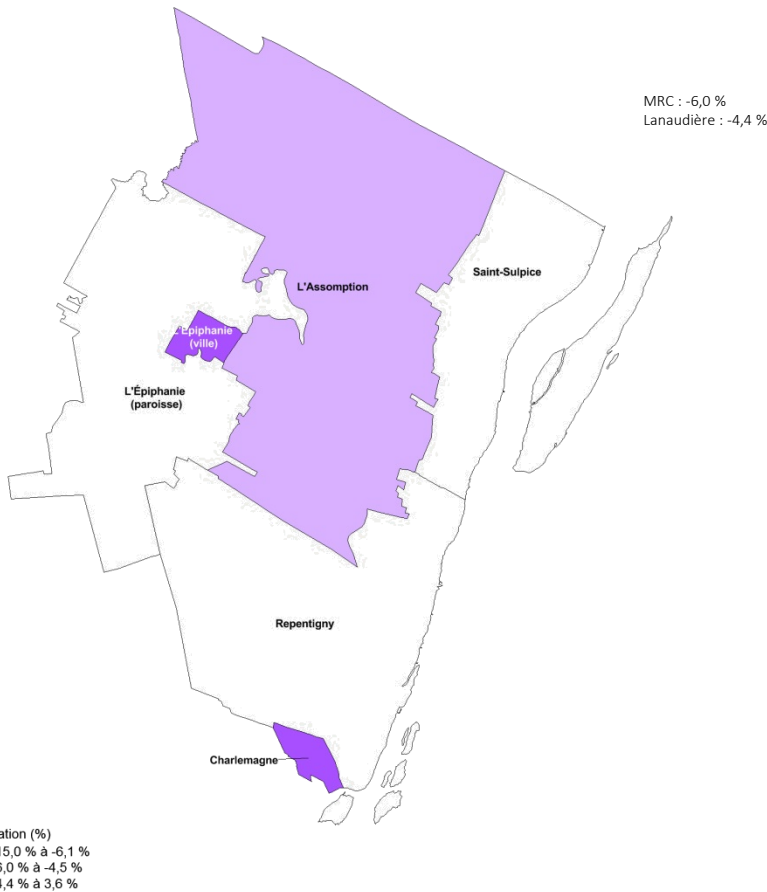
Ménages privés

« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger.

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules atteint 32 %.
- La ville de L'Épiphanie est la municipalité où la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules est la plus élevée.
- Entre 2011 et 2016, 5 municipalités sur 6 ont connu une baisse de la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 65 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble des femmes de 65 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	200	550	36,4	240	675	35,6	-2,2
Repentigny	2 180	6 290	34,7	2 440	7 535	32,4	-6,6
Saint-Sulpice	40	170	23,5	45	225	20,0	-15,0
L'Assomption	380	1 100	34,5	485	1 490	32,6	-5,8
L'Épiphanie (ville)	105	270	38,9	135	335	40,3	3,6
L'Épiphanie (paroisse)	20	135	14,8	25	185	13,5	-8,8

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

Ménages privés

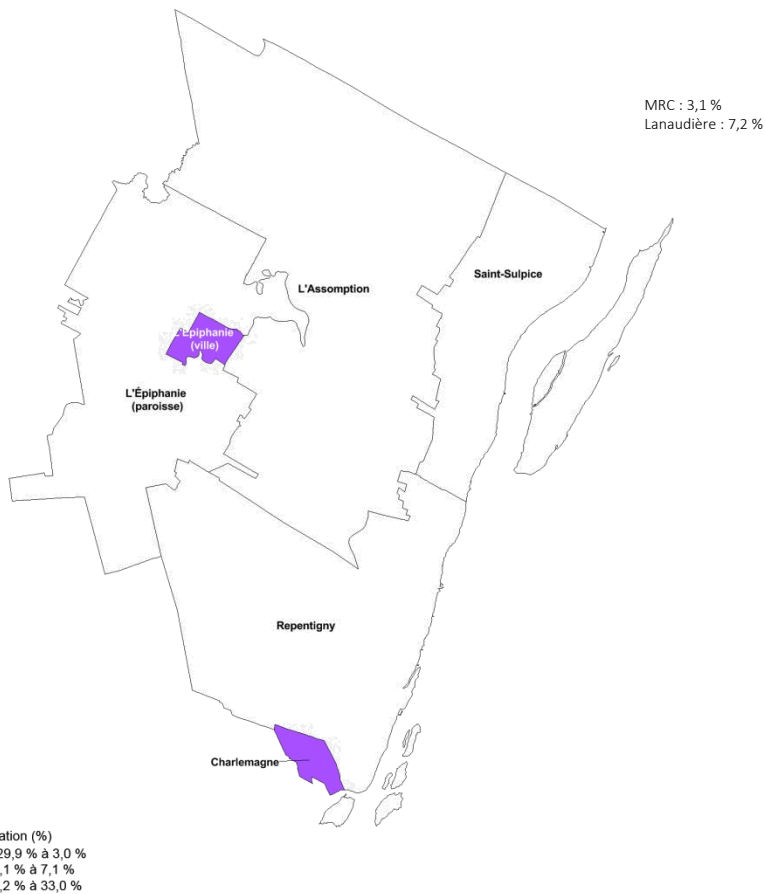
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger.

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la proportion d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls atteint 16 %.
- La ville de L'Épiphanie est la municipalité où la proportion d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls est la plus élevée.
- Entre 2011 et 2016, 3 municipalités sur 6 ont connu une hausse de la proportion d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Hommes de 65 ans et plus vivant seuls parmi l'ensemble des hommes de 65 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	85	470	18,1	130	615	21,1	16,9
Repentigny	735	5 155	14,3	925	6 325	14,6	2,6
Saint-Sulpice	40	200	20,0	40	250	16,0	-20,0
L'Assomption	170	955	17,8	240	1 375	17,5	-1,9
L'Épiphanie (ville)	40	235	17,0	60	265	22,6	33,0
L'Épiphanie (paroisse)	30	185	16,2	25	220	11,4	-29,9

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

Ménages privés

« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC L'Assomption

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre III

Le revenu

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

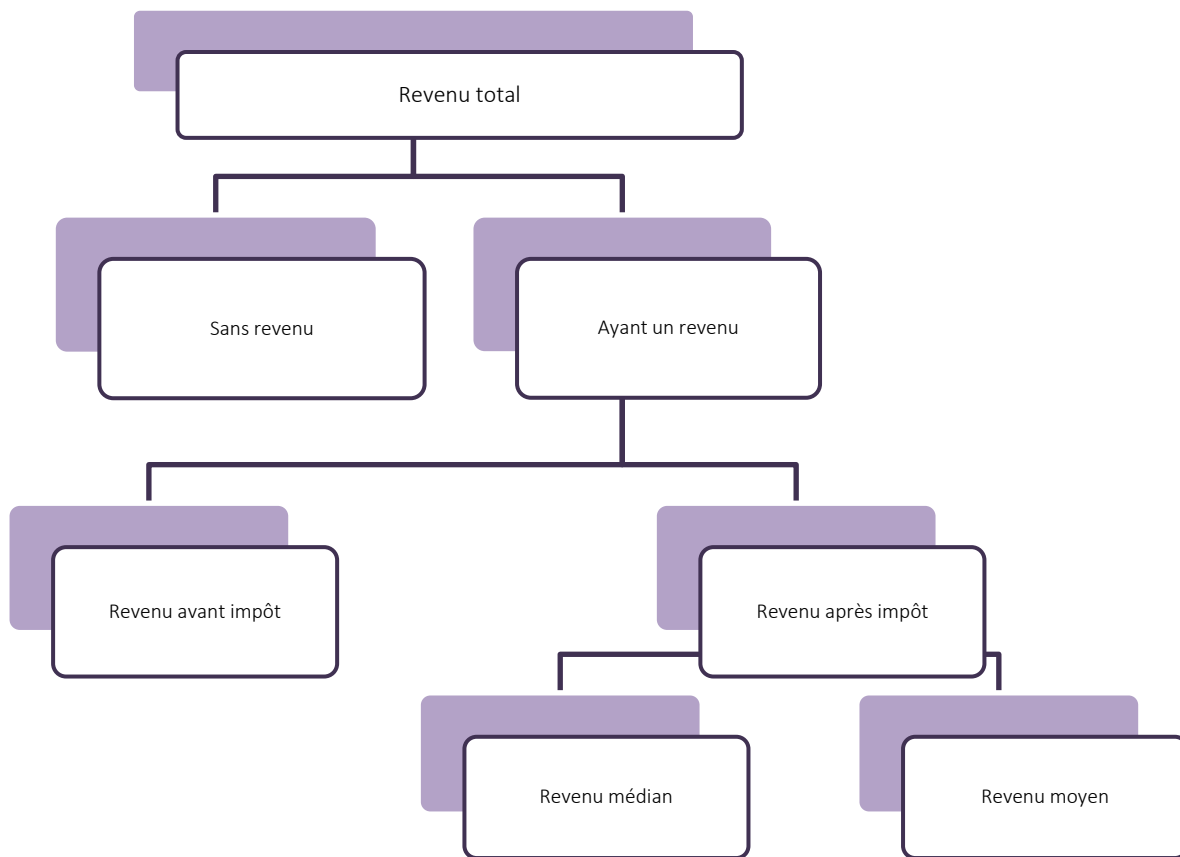
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

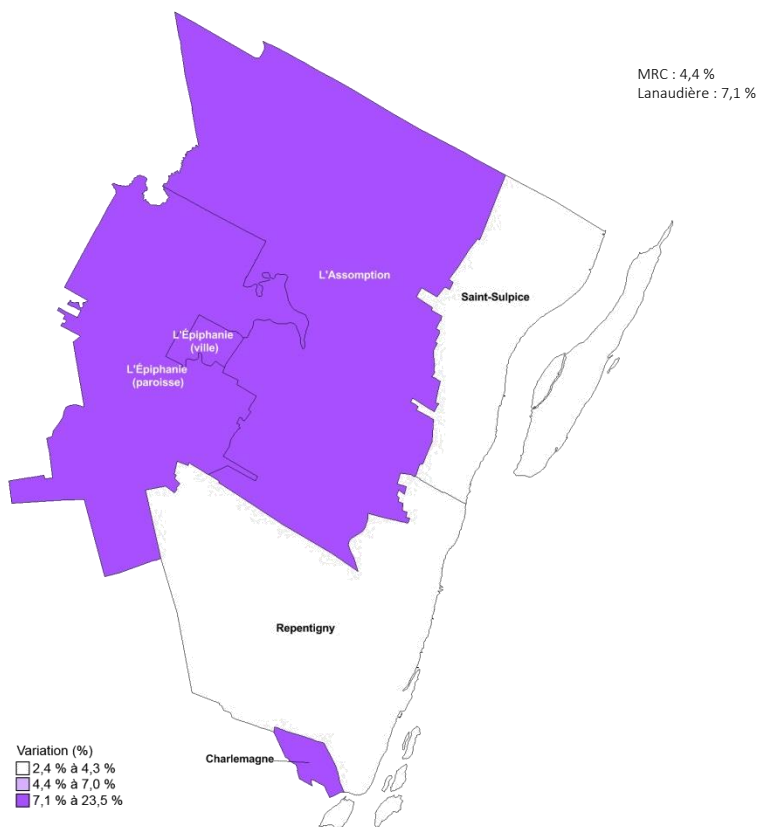
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2016. Chapitre III – Le revenu*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Variation du revenu médian après impôt des ménages privés selon la municipalité, 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des ménages privés est de 63 345 \$.
- Repentigny est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages privés le plus élevé de la MRC.
- Charlemagne est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages privés le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, toutes les municipalités ont connu une augmentation des revenus médians après impôt.
- La paroisse de L'Épiphanie a connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt.

Revenu médian après impôt des ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	45 419	49 067	8,0
Repentigny	63 960	65 862	3,0
Saint-Sulpice	59 604	61 056	2,4
L'Assomption	58 177	62 746	7,9
L'Épiphanie (ville)	49 556	53 291	7,5
L'Épiphanie (paroisse)	48 404	59 802	23,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

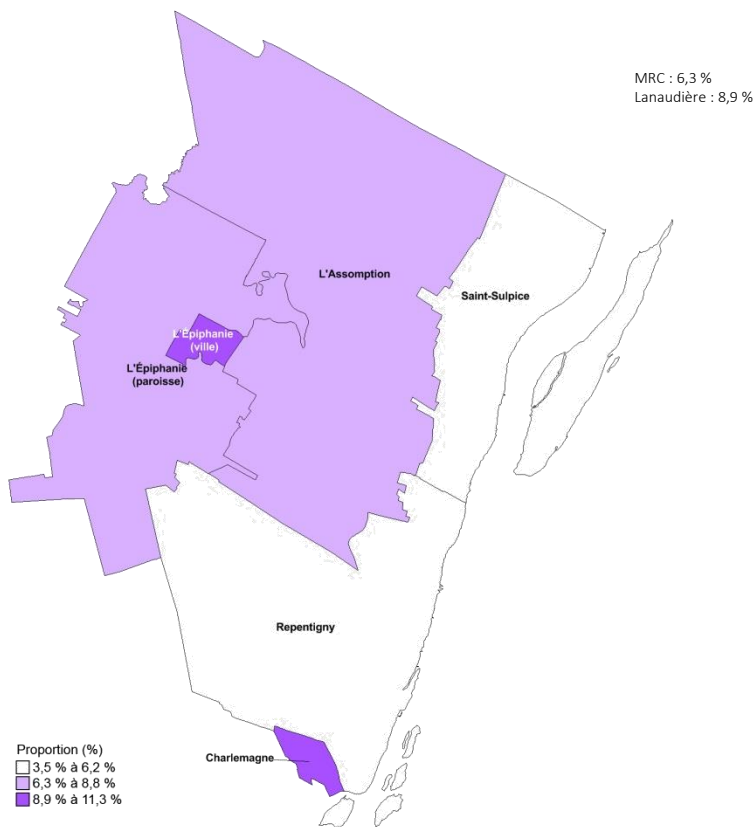
Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Proportion des ménages privés ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, 25 % des ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.
- 2 municipalités sur 6 ont au moins 35 % de leurs ménages qui ont un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.
- Repentigny et Saint-Sulpice sont les municipalités ayant les plus faibles parts de ménages avec un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.
- Charlemagne est la municipalité ayant la plus grande part de ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.
- Les villes de L'Épiphanie et Charlemagne détiennent les plus fortes proportions de ménages ayant un revenu inférieur à 20 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ ou à 40 000 \$ selon la municipalité, 2015 (N et %)

	Inférieur à 20 000 \$			Inférieur à 40 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Charlemagne	315	2 880	10,9	1 105	2 880	38,4
Repentigny	1 820	33 320	5,5	7 720	33 320	23,2
Saint-Sulpice	50	1 435	3,5	340	1 435	23,7
L'Assomption	590	8 735	6,8	2 275	8 735	26,0
L'Épiphanie (ville)	245	2 170	11,3	760	2 170	35,0
L'Épiphanie (paroisse)	100	1 230	8,1	345	1 230	28,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

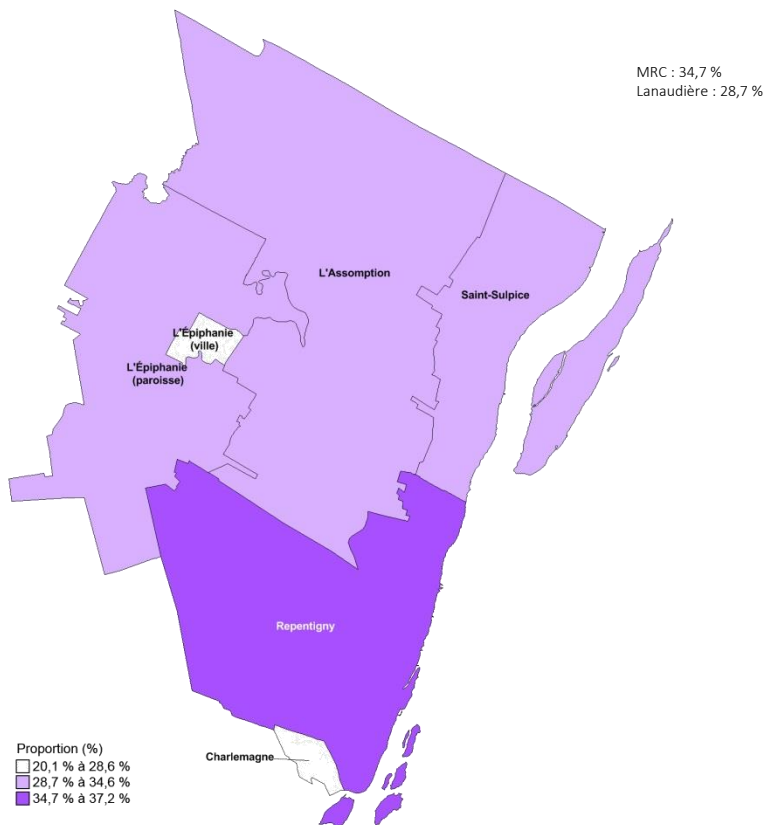
Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

REVENU

Proportion des ménages privés ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, 35 % des ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$.
- Repentigny est la municipalité avec la plus grande part de ménages ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou 100 000 \$.
- Charlemagne est la municipalité avec la plus faible part de ménages ayant un revenu après impôt supérieur à 80 000 \$ ou 100 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$ selon la municipalité, 2015 (N et %)

	Égal ou supérieur à 80 000 \$			Égal ou supérieur à 100 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Charlemagne	580	2 880	20,1	300	2 880	10,4
Repentigny	12 395	33 320	37,2	7 485	33 320	22,5
Saint-Sulpice	465	1 435	32,4	235	1 435	16,4
L'Assomption	2 920	8 735	33,4	1 670	8 735	19,1
L'Épiphanie (ville)	540	2 170	24,9	245	2 170	11,3
L'Épiphanie (paroisse)	365	1 230	29,7	190	1 230	15,4

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

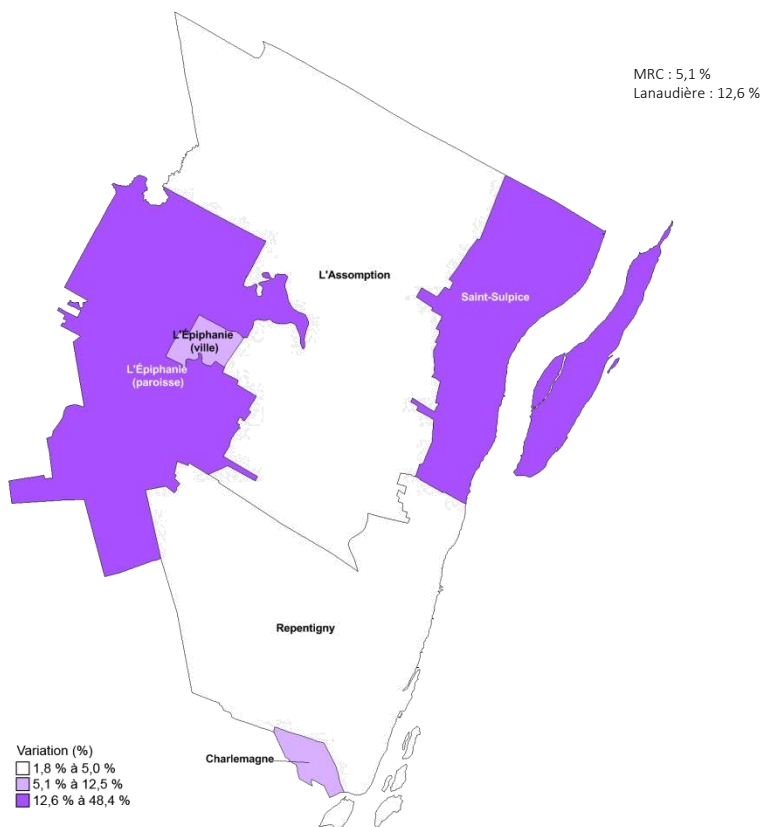
L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation du revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménage privés selon la municipalité 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés est de 31 995 \$.
- Saint-Sulpice est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des personnes vivant seules le plus élevé de la MRC.
- La ville de L'Épiphanie est celle ayant le revenu médian après impôt des personnes vivant seules le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, toutes les municipalités ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des personnes vivant seules.
- La paroisse de L'Épiphanie a connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt des personnes vivant seules.

Revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	27 402	30 112	9,9
Repentigny	31 202	32 604	4,5
Saint-Sulpice	31 389	35 840	14,2
L'Assomption	30 584	31 144	1,8
L'Épiphanie (ville)	24 848	26 560	6,9
L'Épiphanie (paroisse)	20 449	30 336	48,4

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. »

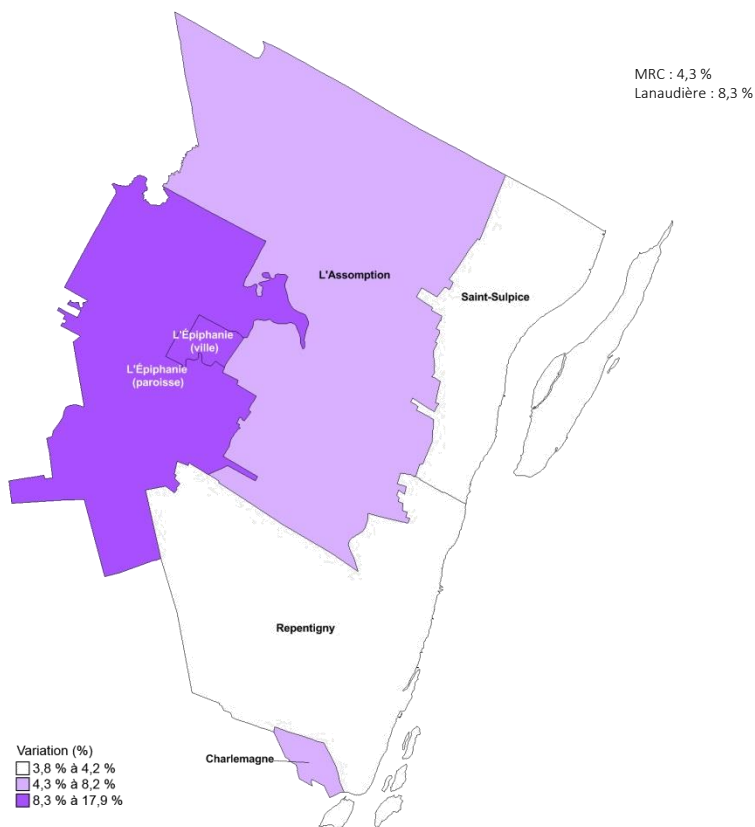
Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Variation du revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 32 765 \$.
- Repentigny est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus le plus élevé de la MRC.
- Charlemagne est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, toutes les municipalités ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus.
- La paroisse de L'Épiphanie a connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt, suivi de la ville de L'Épiphanie.

Revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	27 367	29 020	6,0
Repentigny	32 276	33 558	4,0
Saint-Sulpice	31 652	32 840	3,8
L'Assomption	30 853	32 629	5,8
L'Épiphanie (ville)	25 332	29 414	16,1
L'Épiphanie (paroisse)	24 214	28 555	17,9

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. »

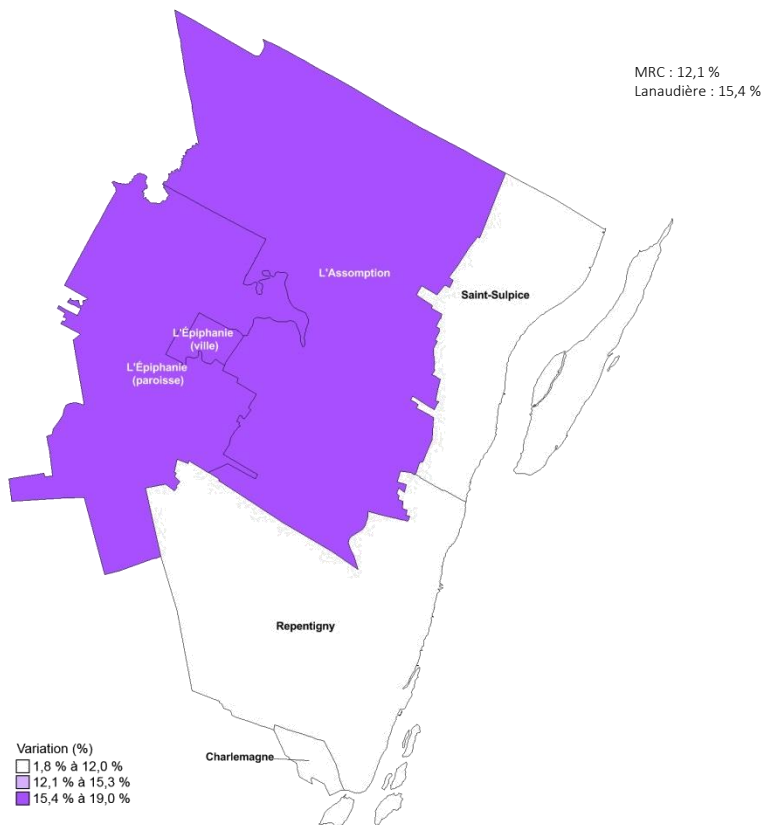
Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Variation du revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 28 249 \$.
- Repentigny est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus le plus élevé de la MRC.
- La paroisse de L'Épiphanie a le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, toutes les municipalités ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus.
- La paroisse de L'Épiphanie et la municipalité de L'Assomption ont connu les plus fortes augmentations du revenu médian après impôt.

Revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	22 704	25 316	11,5
Repentigny	26 213	29 105	11,0
Saint-Sulpice	27 626	28 117	1,8
L'Assomption	23 563	27 984	18,8
L'Épiphanie (ville)	20 760	24 425	17,7
L'Épiphanie (paroisse)	20 329	24 192	19,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. »

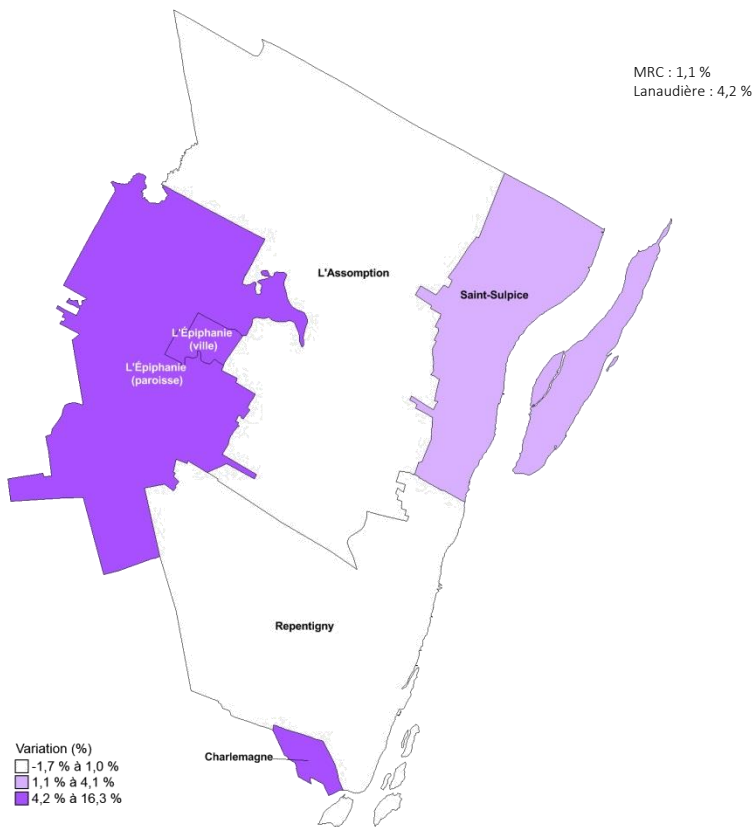
Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Variation du revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus est de 37 608 \$.
- Repentigny est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus le plus élevé de la MRC.
- La paroisse de L'Épiphanie a le revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, 4 municipalités sur 6 ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus.
- La paroisse de L'Épiphanie a connu la plus forte augmentation de son revenu médian après impôt.

Revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Charlemagne	31 012	33 124	6,8
Repentigny	38 651	38 622	-0,1
Saint-Sulpice	36 874	37 520	1,8
L'Assomption	37 747	37 107	-1,7
L'Épiphanie (ville)	32 753	34 633	5,7
L'Épiphanie (paroisse)	27 977	32 533	16,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. »

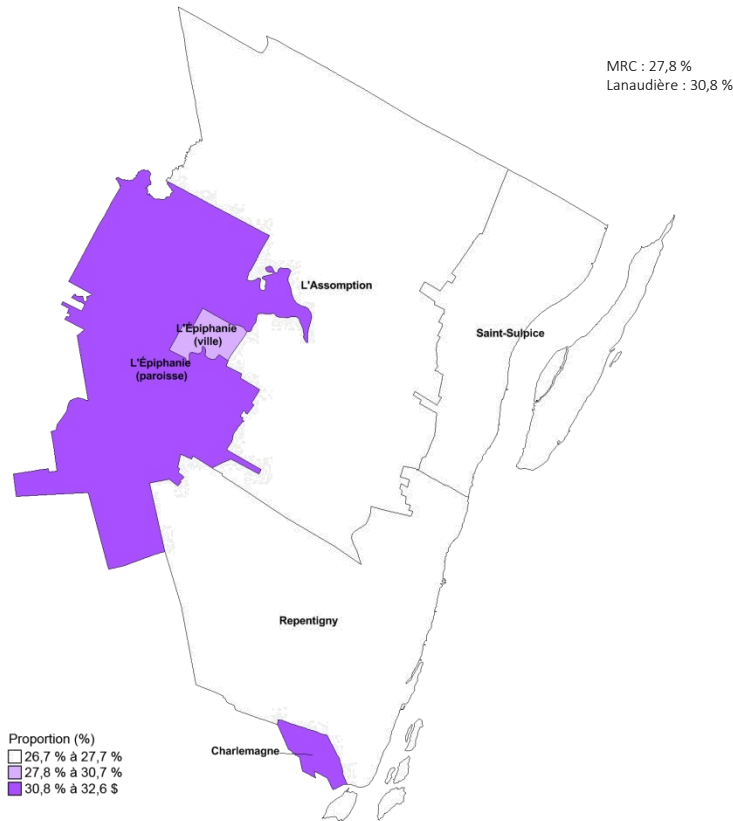
Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, 28 % des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- 3 municipalités sur 6 ont au moins 30 % de personnes de 15 ans et plus qui ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- Saint-Sulpice est la municipalité avec la plus faible part de personnes ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- La paroisse de L'Épiphanie a la plus grande proportion de personnes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 10 000 \$ ou à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (N et %)

	Inférieur à 10 000 \$			Inférieur à 20 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Charlemagne	545	5 040	10,8	1 565	5 040	31,1
Repentigny	7 495	66 180	11,3	18 165	66 180	27,4
Saint-Sulpice	290	2 755	10,5	735	2 755	26,7
L'Assomption	1 835	16 945	10,8	4 625	16 945	27,3
L'Épiphanie (ville)	480	3 970	12,1	1 210	3 970	30,5
L'Épiphanie (paroisse)	315	2 515	12,5	820	2 515	32,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

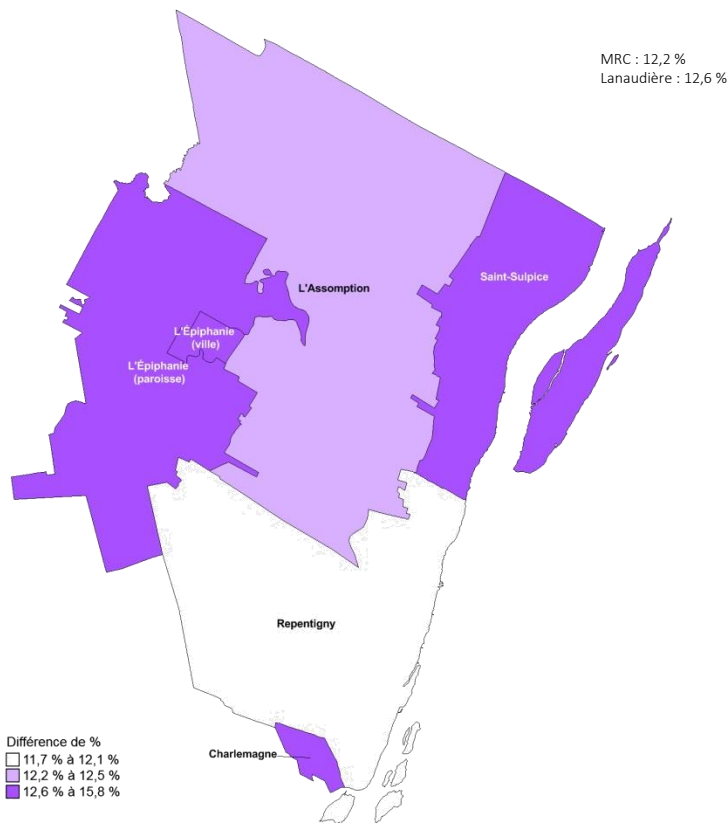
L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Différence de proportions entre les femmes et les hommes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, 34 % des femmes et 22 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- Toutes les municipalités comptent au moins 30 % de femmes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- L'écart le plus important entre les femmes et les hommes se retrouve dans la ville de L'Épiphanie.
- L'écart le plus faible entre les femmes et les hommes se retrouve dans la ville de Repentigny.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon le sexe et la municipalité, 2015 (N, % et différence de %)

	Femmes			Hommes			Différence
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	995	2 610	38,1	580	2 435	23,8	14,3
Repentigny	11 320	34 200	33,1	6 845	31 975	21,4	11,7
Saint-Sulpice	455	1 365	33,3	280	1 395	20,1	13,3
L'Assomption	2 870	8 585	33,4	1 760	8 360	21,1	12,4
L'Épiphanie (ville)	770	2 030	37,9	430	1 945	22,1	15,8
L'Épiphanie (paroisse)	480	1 185	40,5	340	1 335	25,5	15,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

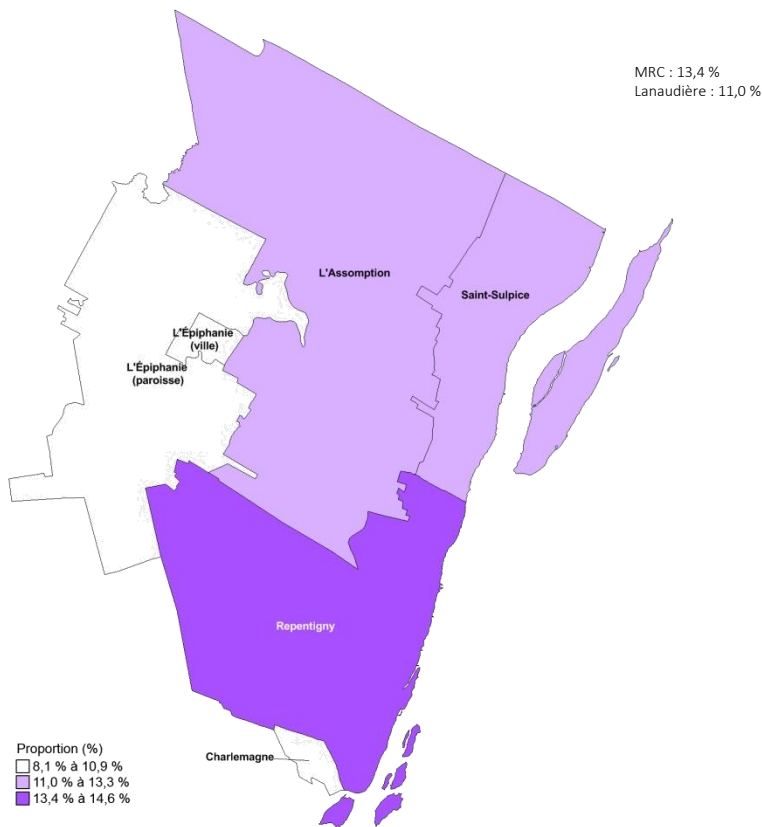
L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, 13 % des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- 3 municipalités sur 6 ont plus de 10 % de personnes de 15 ans et plus qui ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- Repentigny est la municipalité avec la plus grande part de personnes ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- Charlemagne et la ville de L'Épiphanie sont les municipalités avec les plus faibles proportions de personnes ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ ou à 100 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (N et %)

	Égal ou supérieur à 60 000 \$			Égal ou supérieur à 100 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Charlemagne	410	5 040	8,1	45	5 040	0,9
Repentigny	9 660	66 180	14,6	1 395	66 180	2,1
Saint-Sulpice	320	2 755	11,6	55	2 755	2,0
L'Assomption	2 170	16 945	12,8	280	16 945	1,7
L'Épiphanie (ville)	320	3 970	8,1	35	3 970	0,9
L'Épiphanie (paroisse)	220	2 515	8,7	20	2 515	0,8

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu après impôt

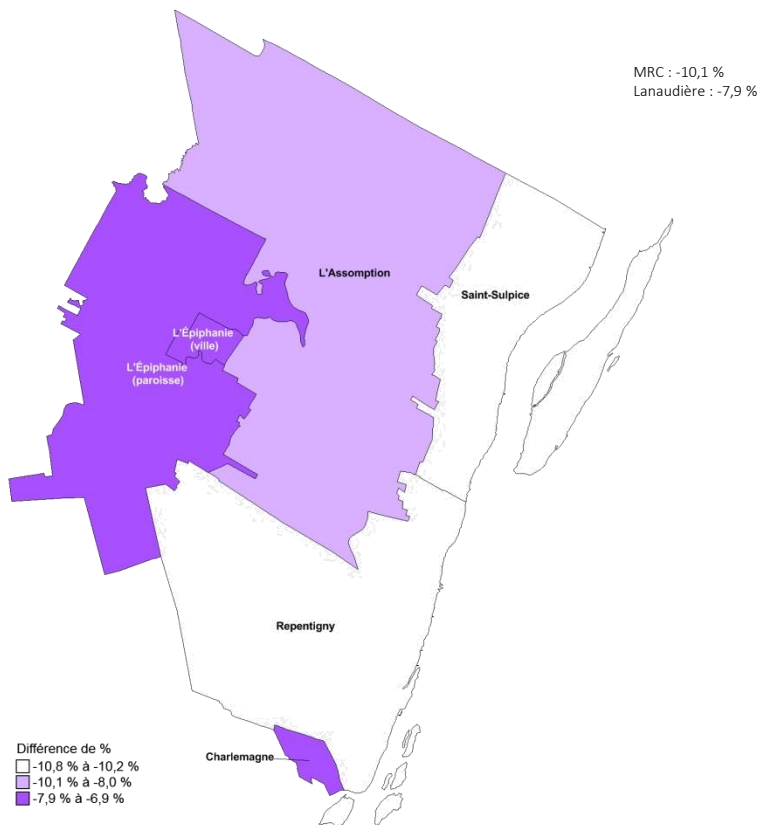
« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Différence de proportions entre les femmes et les hommes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, 8,5 % des femmes et 19 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- À l'exception de Repentigny, toutes les municipalités comptent moins de 9,0 % de femmes avec un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- L'écart le plus important entre les femmes et les hommes se retrouve à Repentigny.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon le sexe et la municipalité, 2015 (N, % et différence de %)

	Femmes			Hommes			Différence
	N	Total	%	N	Total	%	
Charlemagne	125	2 610	4,8	285	2 435	11,7	-6,9
Repentigny	3 205	34 200	9,4	6 455	31 975	20,2	-10,8
Saint-Sulpice	90	1 365	6,6	235	1 395	16,8	-10,3
L'Assomption	715	8 585	8,3	1 460	8 360	17,5	-9,1
L'Épiphanie (ville)	95	2 030	4,7	235	1 945	12,1	-7,4
L'Épiphanie (paroisse)	55	1 185	4,6	165	1 335	12,4	-7,7

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée.

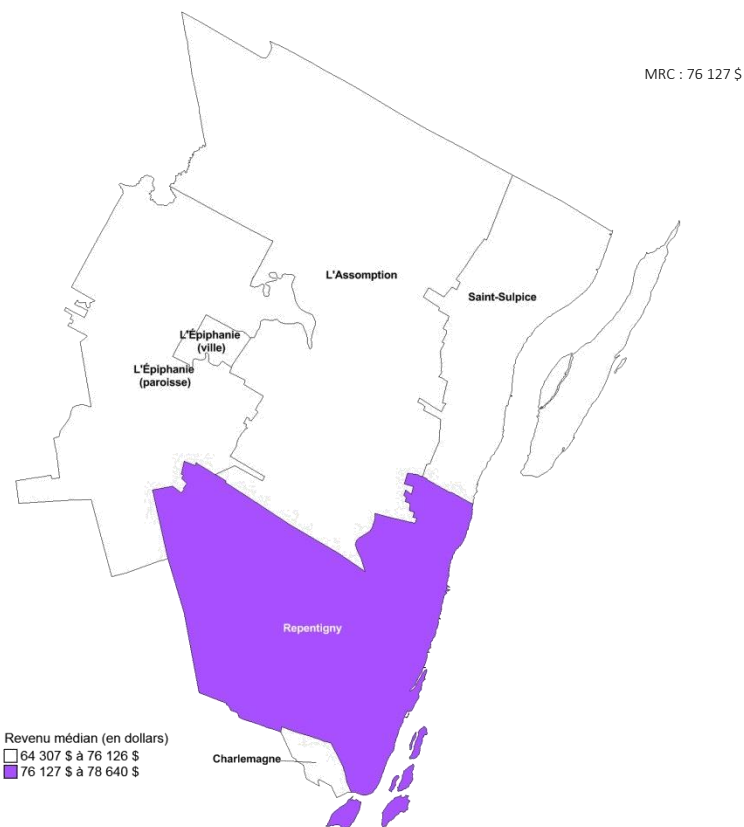
L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

REVENU

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement selon la municipalité, 2015 (\$)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille de recensement est de 76 127 \$.
- Repentigny est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille de recensement le plus élevé de la MRC.
- Charlemagne a le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille de recensement le plus faible de la MRC.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement selon le type de famille et la municipalité, 2015 (N et \$)

	Couples	Monoparentales	Familles
	\$	\$	\$
Charlemagne	67 840	45 440	64 307
Repentigny	82 133	54 336	78 640
Saint-Sulpice	77 722	50 048	72 960
L'Assomption	78 566	51 755	74 496
L'Épiphanie (ville)	70 624	39 194	65 216
L'Épiphanie (paroisse)	69 472	44 928	68 659

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016099.ivt.

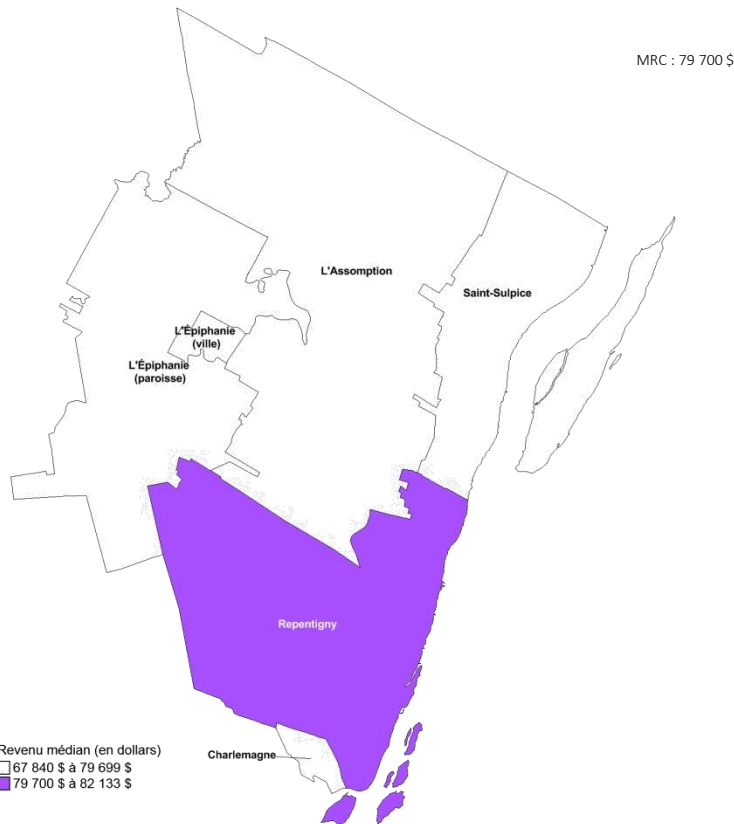
Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage selon la municipalité, 2015 (\$)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des ménages comptant un couple sans autres personnes dans le ménage est de 79 700 \$.
- Repentigny est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages comptant un couple sans autres personnes dans le ménage le plus élevé de la MRC.
- Charlemagne est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages comptant un couple sans autres personnes dans le ménage le plus faible de la MRC.
- Repentigny est la municipalité avec le revenu après impôt des ménages comptant un couple avec ou sans enfant(s) sans autres personnes dans le ménage le plus élevé.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage selon la municipalité, 2015 (N et \$)

	Avec enfant(s)	Sans enfant	Total
	\$	\$	\$
Charlemagne	82 944	57 515	67 840
Repentigny	98 085	66 253	82 133
Saint-Sulpice	87 125	61 824	77 722
L'Assomption	92 032	61 722	78 566
L'Épiphanie (ville)	80 384	58 528	70 624
L'Épiphanie (paroisse)	82 761	59 008	69 472

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016099.iwt.

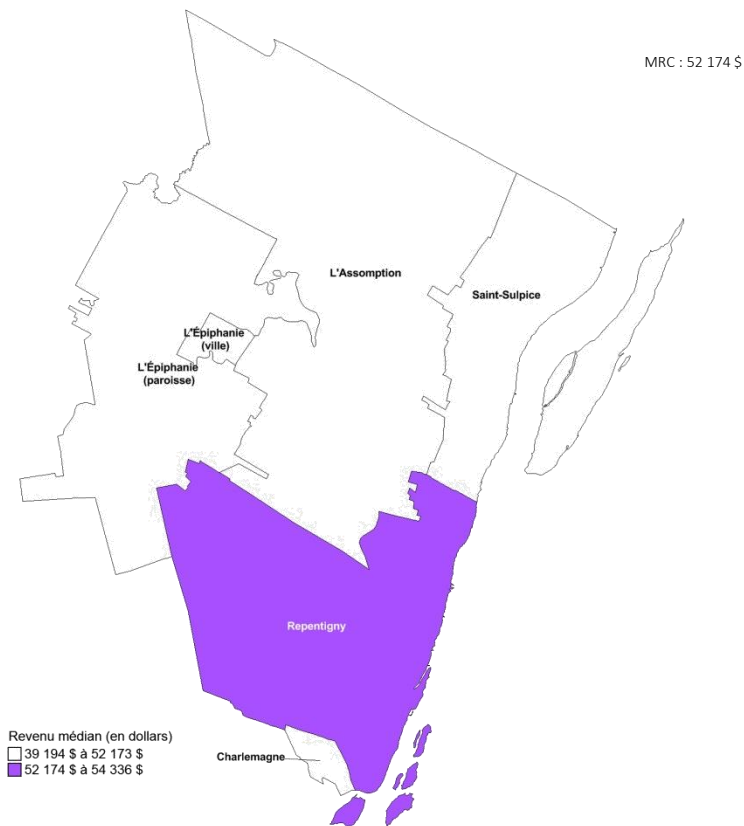
Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage selon la municipalité, 2015 (\$)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage est de 52 174 \$.
- Repentigny est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage le plus élevé de la MRC.
- La ville de L'Épiphanie a le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage le plus faible de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage selon le sexe du parent et la municipalité, 2015 (N et \$)

	Femmes	Hommes	Total
	\$	\$	\$
Charlemagne	43 691	51 072	45 440
Repentigny	52 411	61 088	54 336
Saint-Sulpice	49 024	58 752	50 048
L'Assomption	50 048	56 576	51 755
L'Épiphanie (ville)	38 976	40 960	39 194
L'Épiphanie (paroisse)	44 672	49 792	44 928

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016099.Ivt.

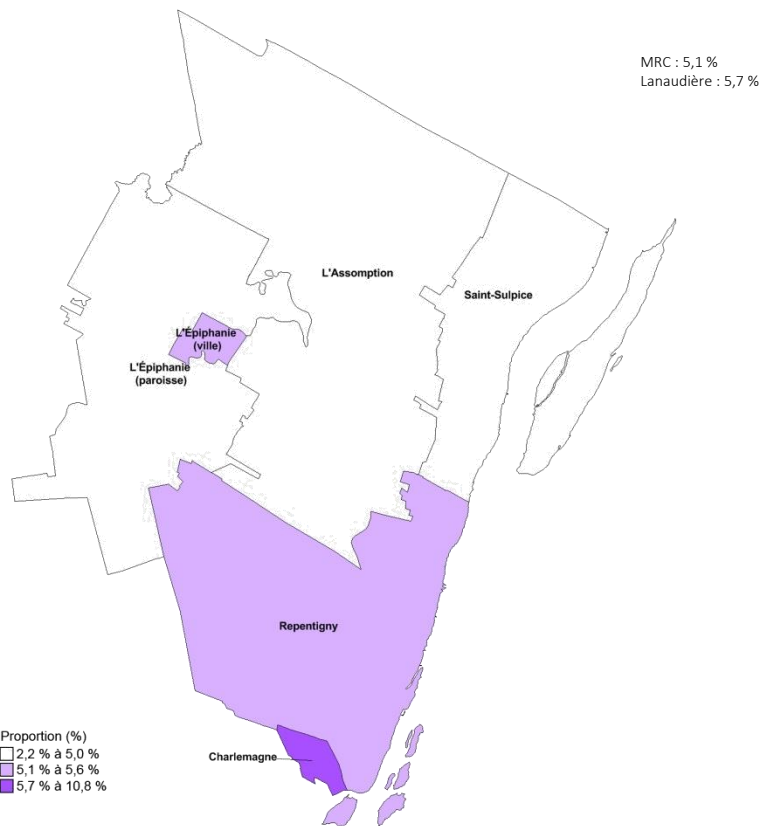
Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.Ivt.

Proportion de la population totale vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl) selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de L'Assomption, 5,1 % de la population vit sous le seuil de faible revenu après impôt.
- Charlemagne est la municipalité ayant la plus forte proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu après impôt.
- Entre 2005 et 2015, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a baissé dans la totalité des municipalités de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Population totale vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl) selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, % et variation de la proportion)

	2005			2015			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%		%
Charlemagne	790	5 590	14,1	640	5 910	10,8	-23,4	
Repentigny	5 480	75 535	7,3	4 405	83 110	5,3	-26,9	
Saint-Sulpice	235	3 300	7,1	75	3 410	2,2	-69,1	
L'Assomption	1 390	16 425	8,5	665	22 015	3,0	-64,3	
L'Épiphanie (ville)	530	4 500	11,8	280	5 310	5,3	-55,2	
L'Épiphanie (paroisse)	210	3 115	6,7	155	3 200	4,8	-28,2	

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers CO-1123.ivt et 98-401-X2016053.ivt.

Seuil de faible revenu (SFR)

« Les seuils représentent les niveaux de revenu auxquels on s'attendait à ce que ces familles ou personnes consacrent 20 points de pourcentage de plus de leur revenu après impôt que la moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement. Ces seuils ont été indexés en dollars constants selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble.

Le SFR-Apl comprend 35 seuils composés de sept tailles de familles et de cinq différentes tailles de secteurs de résidence pour tenir compte des économies d'échelle et des différences possibles du coût de la vie entre les communautés de tailles différentes. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC L'Assomption

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre IV

Le logement

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

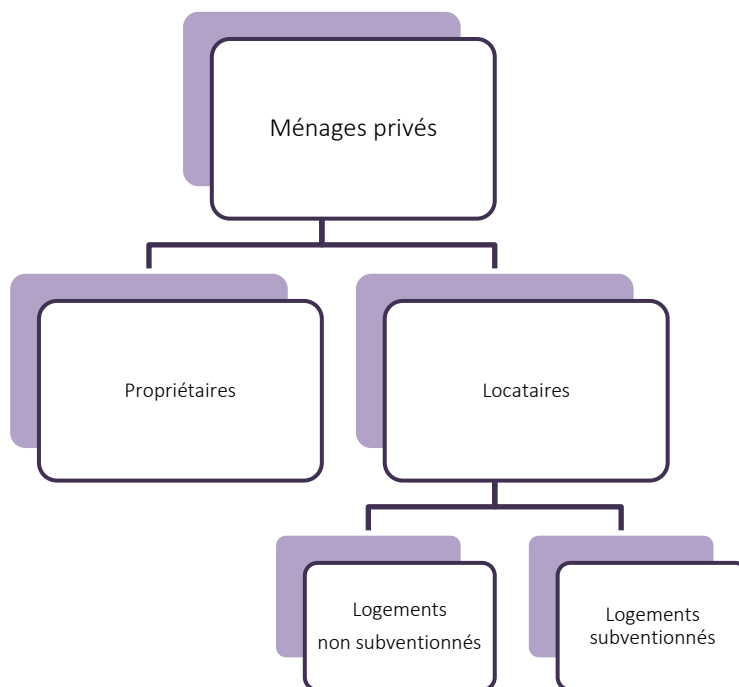
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

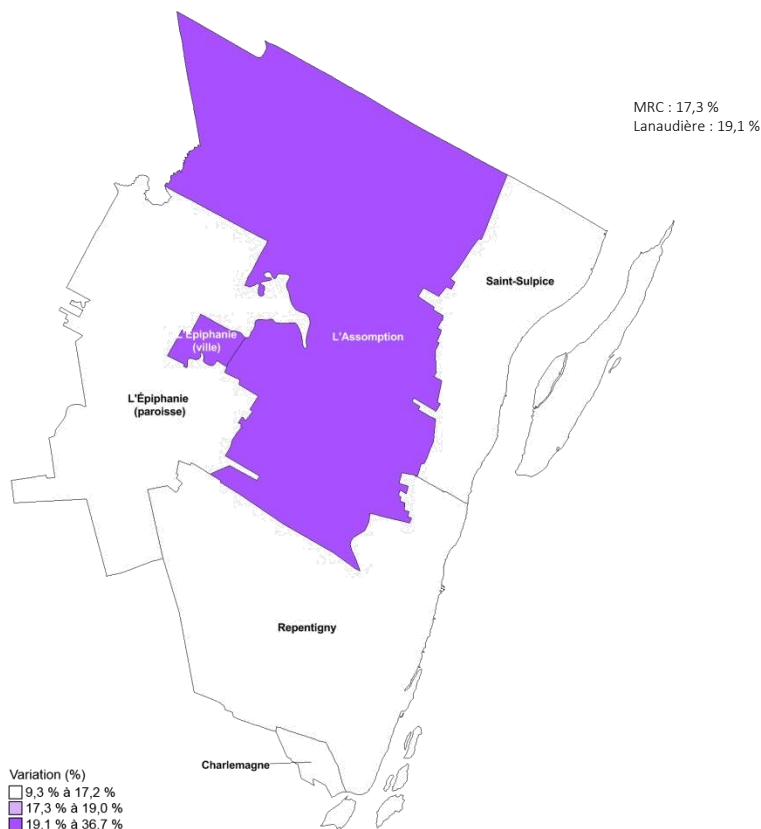
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2016. Chapitre IV – Le logement*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Variation du nombre de ménages privés selon la municipalité, 2006-2016 (%)



- En 2016, la MRC de L'Assomption compte 49 770 ménages privés.
- 67 % des ménages privés de la MRC se situent à Repentigny.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités de la MRC ont connu une augmentation du nombre de ménages privés.
- La municipalité de L'Assomption a connu la plus forte augmentation du nombre de ménages privés.

Ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N et variation)

	2006	2016	Variation
	N	N	%
Charlemagne	2 525	2 880	14,1
Repentigny	29 385	33 320	13,4
Saint-Sulpice	1 255	1 435	14,3
L'Assomption	6 390	8 735	36,7
L'Épiphanie (ville)	1 750	2 165	23,7
L'Épiphanie (paroisse)	1 130	1 235	9,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.ivt et 98-401-X2016054.ivt.

Ménage privé

« Personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

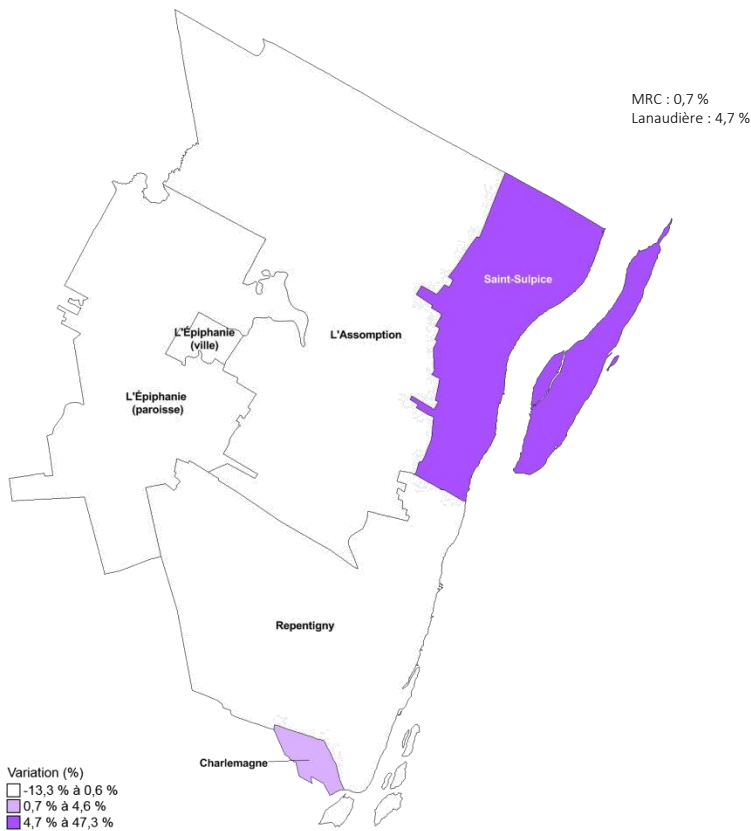
Les ménages privés incluent les propriétaires, les locataires et les logements de bande.

Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion des ménages locataires selon la municipalité, 2006-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 24 % des ménages privés sont locataires.
- Charlemagne est la municipalité ayant la plus grande proportion de ménages privés locataires de la MRC.
- La paroisse de L'Épiphanie a la plus faible proportion de ménages privés locataires de la MRC.
- Entre 2006 et 2016, 3 municipalités sur 6 ont connu une augmentation de la proportion de ménages privés locataires.
- Saint-Sulpice a connu la plus grande augmentation de la proportion de ménages privés locataires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages locataires dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	1 095	2 525	43,4	1 275	2 880	44,3	2,1
Repentigny	6 315	29 385	21,5	7 175	33 320	21,5	0,2
Saint-Sulpice	190	1 255	15,1	320	1 435	22,3	47,3
L'Assomption	1 735	6 390	27,2	2 270	8 735	26,0	-4,3
L'Épiphanie (ville)	685	1 750	39,1	845	2 165	39,0	-0,3
L'Épiphanie (paroisse)	190	1 130	16,8	180	1 235	14,6	-13,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.ivt et 98-401-X2016054.ivt.

Ménage privé locataire

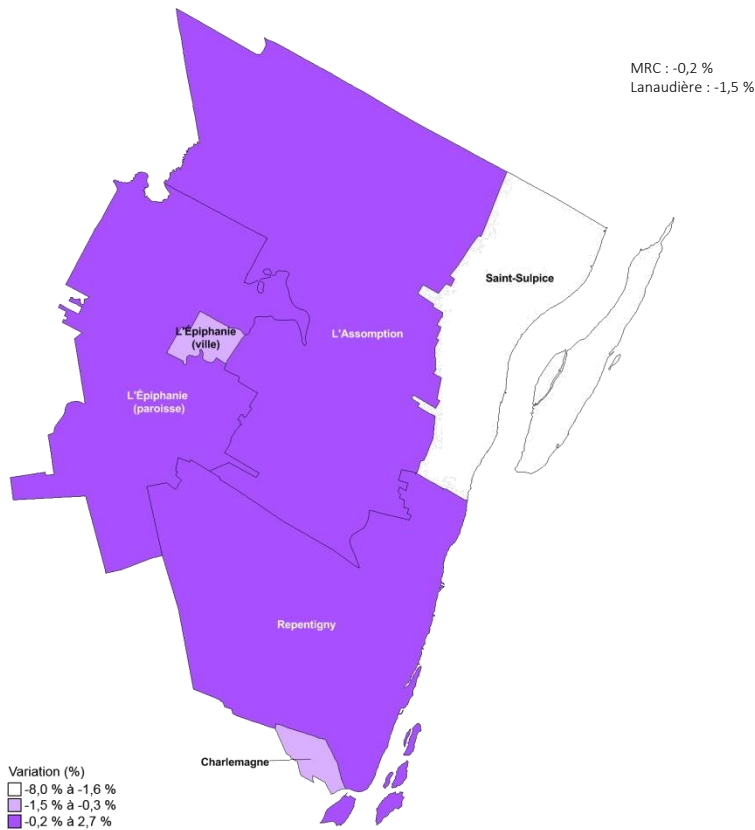
« Désigne les ménages privés dont aucun membre n'est propriétaire du logement. Le logement est considéré comme étant loué même si aucun loyer en argent n'est versé. »

Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion des ménages propriétaires selon la municipalité, 2006-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 76 % des ménages privés sont propriétaires.
- La paroisse de L'Épiphanie a la plus grande proportion de ménages privés propriétaires de la MRC.
- Charlemagne est la municipalité ayant la plus faible proportion de ménages privés propriétaires de la MRC.
- Entre 2006 et 2016, 2 municipalités sur 6 ont connu une augmentation de la proportion de ménages privés propriétaires.
- Saint-Sulpice a connu la plus grande diminution de la proportion de ménages privés propriétaires.

Ménages propriétaires dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N		%	N		%	%
Charlemagne	1 425	2 525	56,4	1 605	2 880	55,7	-1,3
Repentigny	23 075	29 385	78,5	26 145	33 320	78,5	-0,1
Saint-Sulpice	1 060	1 255	84,5	1 115	1 435	77,7	-8,0
L'Assomption	4 650	6 390	72,8	6 465	8 735	74,0	1,7
L'Épiphanie (ville)	1 070	1 750	61,1	1 320	2 165	61,0	-0,3
L'Épiphanie (paroisse)	940	1 130	83,2	1 055	1 235	85,4	2,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.ivt et 98-401-X2016054.ivt.

Ménage privé propriétaire

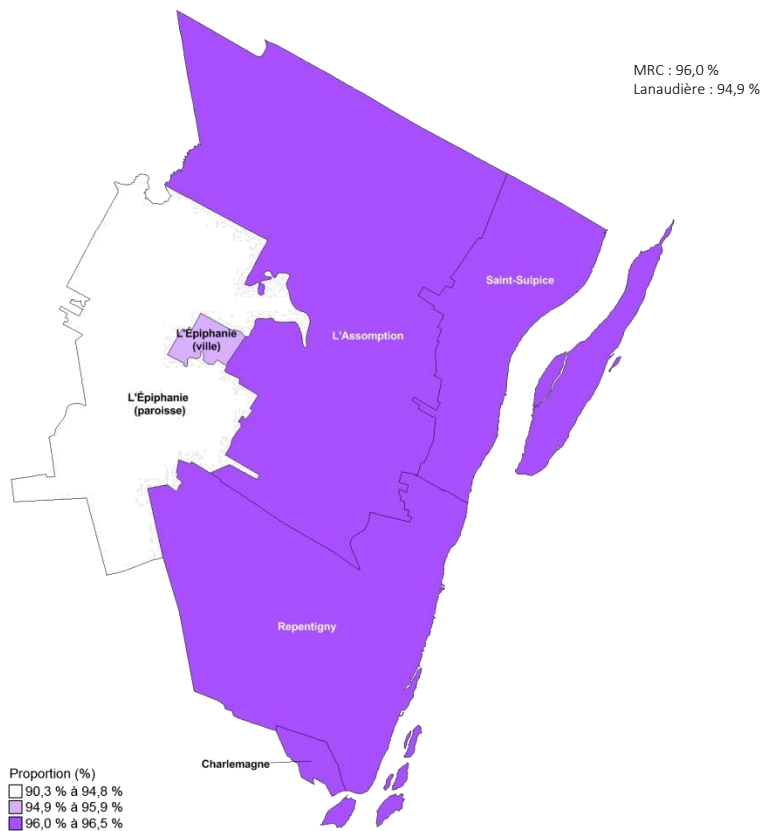
« Désigne un ménage privé au sein duquel au moins un des membres du ménage est propriétaire du logement, même s'il est encore en train de le payer. »

Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion des logements privés occupés nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 96 % des logements privés occupés nécessitent seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.
- Charlemagne et Saint-Sulpice sont les municipalités ayant les plus grandes proportions de logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.
- Entre 2006 et 2016, l'ensemble des municipalités a connu une augmentation de la proportion de logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.

Logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures parmi l'ensemble des logements privés occupés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	2 350	2 525	93,1	2 780	2 880	96,5	3,7
Repentigny	28 125	29 385	95,7	32 010	33 320	96,1	0,4
Saint-Sulpice	1 185	1 255	94,4	1 385	1 435	96,5	2,2
L'Assomption	6 030	6 385	94,4	8 390	8 735	96,1	1,7
L'Épiphanie (ville)	1 640	1 750	93,7	2 065	2 165	95,4	1,8
L'Épiphanie (paroisse)	1 025	1 135	90,3	1 115	1 235	90,3	0,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.ivt et 98-401-X2016054.ivt.

Logement privé occupé

Les logements privés occupés sont habités de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Ils incluent les propriétaires, les locataires et les logements de bande.

État du logement

« Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts. »

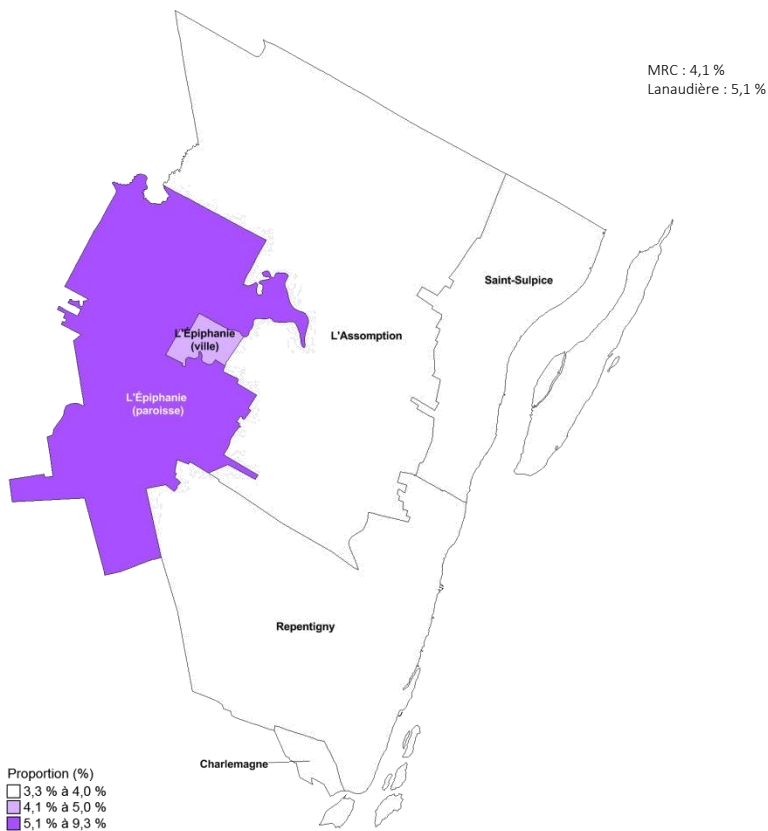
« La catégorie « entretien régulier » comprend les logements qui n'ont besoin que d'un entretien normal, tel que la peinture ou le nettoyage du système de chauffage. »

« La catégorie « réparations mineures requises » comprend les logements qui n'ont besoin que de réparations mineures, tels que les logements auxquels il y a des carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, etc. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion des logements privés occupés nécessitant des réparations majeures selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 4,1 % des logements privés occupés nécessitent des réparations majeures.
- La paroisse de L'Épiphanie a la plus grande proportion de logements privés occupés nécessitant des réparations majeures.
- Entre 2006 et 2016, seule la paroisse de L'Épiphanie a connu une augmentation de la proportion de logements privés occupés nécessitant des réparations majeures.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Logements nécessitant des réparations majeures parmi l'ensemble des logements privés occupés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	175	2 525	6,9	95	2 880	3,3	-52,4
Repentigny	1 260	29 385	4,3	1 310	33 320	3,9	-8,3
Saint-Sulpice	70	1 255	5,6	50	1 435	3,5	-37,5
L'Assomption	350	6 385	5,5	350	8 735	4,0	-26,9
L'Épiphanie (ville)	110	1 750	6,3	100	2 165	4,6	-26,5
L'Épiphanie (paroisse)	100	1 135	8,8	115	1 235	9,3	5,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Logement privé occupé

Les logements privés occupés sont habités de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Ils incluent les propriétaires, les locataires et les logements de bande.

État du logement

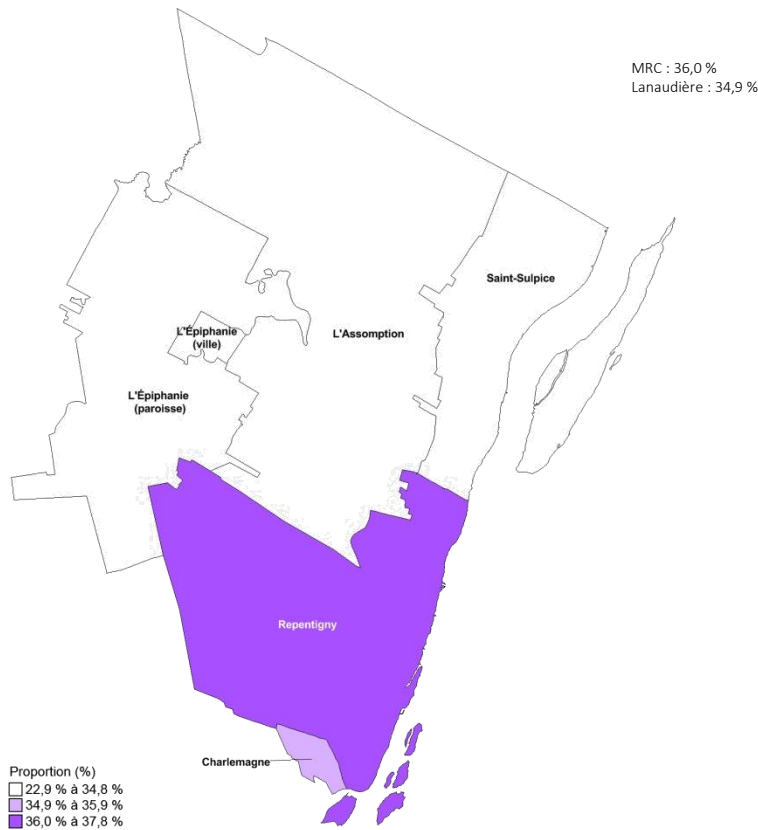
« Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts. »

« La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de ménages privés locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 36 % des ménages locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Repentigny est la municipalité ayant la plus grande proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- La paroisse de L'Épiphanie a la plus faible proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Entre 2006 et 2016, 5 municipalités sur 6 ont connu une augmentation de la proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Saint-Sulpice a connu la plus grande augmentation de la proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés locataires la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	315	1 100	28,6	455	1 275	35,7	24,6
Repentigny	2 300	6 305	36,5	2 710	7 160	37,8	3,8
Saint-Sulpice	30	190	15,8	100	320	31,3	97,9
L'Assomption	500	1 735	28,8	755	2 265	33,3	15,7
L'Épiphanie (ville)	190	685	27,7	275	850	32,4	16,6
L'Épiphanie (paroisse)	65	190	34,2	40	175	22,9	-33,2

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt et 98-400-X2016231.iwt.

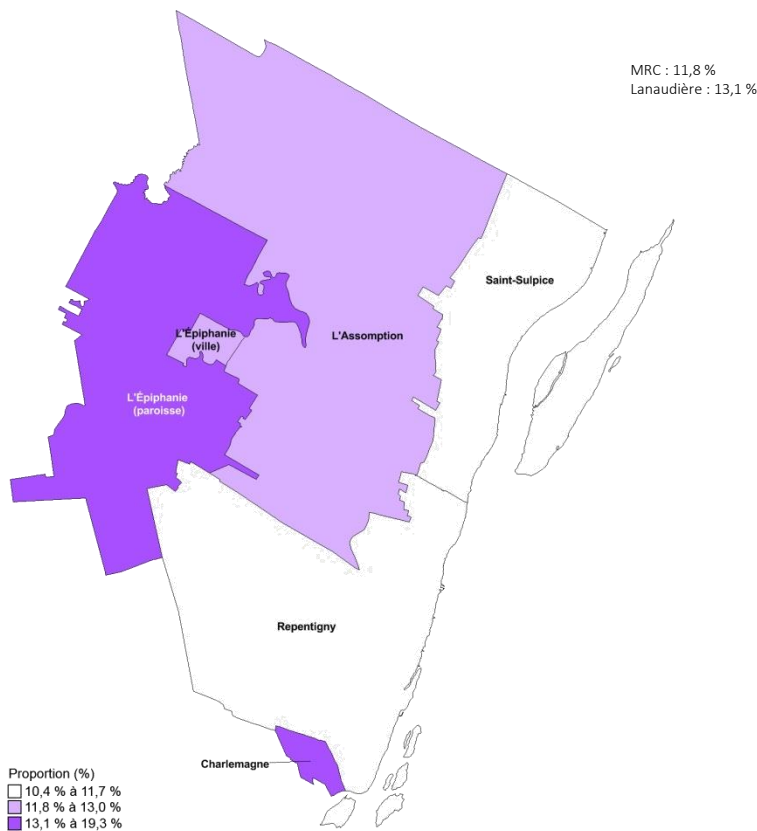
Frais de logement

« Le rapport des frais de logement au revenu est calculé pour les ménages privés habitant un logement occupé par leur propriétaire ou un locataire et ayant déclaré un revenu total du ménage supérieur à zéro.

Les ménages privés habitant un logement de bande ou un logement situé sur une exploitation agricole exploitée par un membre du ménage ainsi que les ménages ayant déclaré un revenu total du ménage nul ou négatif sont exclus. »

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de ménages privés propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 12 % des ménages propriétaires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- La paroisse de L'Épiphanie a la plus grande proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Saint-Sulpice est la municipalité ayant la plus faible proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Entre 2006 et 2016, 3 municipalités sur 6 ont connu une augmentation de la proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Charlemagne a connu la plus grande augmentation de la proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés propriétaires selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	185	1 425	13,0	230	1 605	14,3	10,4
Repentigny	2 560	23 065	11,1	2 935	26 105	11,2	1,3
Saint-Sulpice	155	1 055	14,7	115	1 110	10,4	-29,5
L'Assomption	540	4 620	11,7	815	6 430	12,7	8,4
L'Épiphanie (ville)	195	1 070	18,2	160	1 320	12,1	-33,5
L'Épiphanie (paroisse)	180	920	19,6	200	1 035	19,3	-1,2

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.ivt et 98-400-X2016231.ivt.

Frais de logement

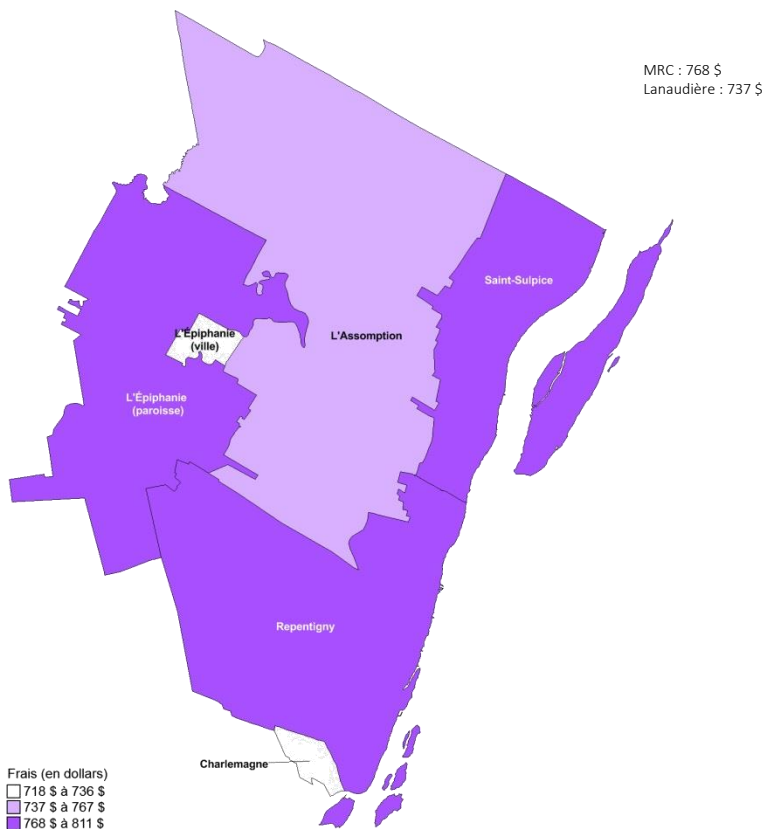
« Le rapport des frais de logement au revenu est calculé pour les ménages privés habitant un logement occupé par leur propriétaire ou un locataire et ayant déclaré un revenu total du ménage supérieur à zéro.

Les ménages privés habitant un logement de bande ou un logement situé sur une exploitation agricole exploitée par un membre du ménage ainsi que les ménages ayant déclaré un revenu total du ménage nul ou négatif sont exclus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés par un ménage locataire selon la municipalité, 2016 (en dollars)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, les frais de logements mensuels médians des ménages propriétaires sont de 1 158 \$.
- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, les frais de logements mensuels médians des ménages locataires sont de 768 \$.
- L'ensemble des municipalités ont des frais de logements mensuels médians chez les propriétaires supérieurs à 1 000 \$.
- La paroisse de L'Épiphanie a les frais de logements mensuels médians les plus élevés de la MRC.

Frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés selon le mode d'occupation et la municipalité, 2016 (en dollars)

	Propriétaire	Locataire
	\$	\$
Charlemagne	1 001	719
Repentigny	1 162	784
Saint-Sulpice	1 022	772
L'Assomption	1 215	762
L'Épiphanie (ville)	1 169	718
L'Épiphanie (paroisse)	1 077	811

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Frais de logement

« Les frais de logement réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

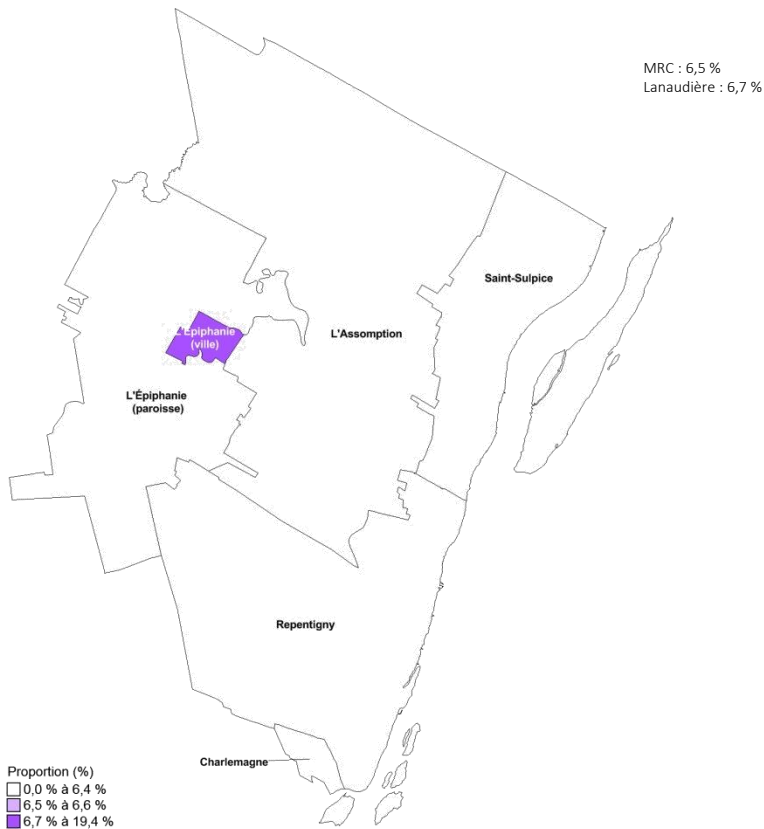
Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 6,5 % des ménages locataires vivent dans un logement subventionné.
- 53 % des logements subventionnés se retrouvent à Repentigny.
- La ville de L'Épiphanie a 19 % de logements subventionnés sur son territoire.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés locataires vivant dans une logement subventionné ou non selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Subventionné		Non subventionné		Total
	N	%	N	%	N
Charlemaigne	65	5,1	1 210	94,9	1 275
Repentigny	415	5,8	6 745	94,2	7 160
Saint-Sulpice	0	0,0	315	98,4	320
L'Assomption	135	6,0	2 125	93,8	2 265
L'Épiphanie (ville)	165	19,4	675	79,4	850
L'Épiphanie (paroisse)	0	0,0	180	102,9	175

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-400-X2016231.ivt.

Logement subventionné

« Logement subventionné indique si un ménage locataire habite dans un logement subventionné. Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations de logement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC L'Assomption

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre V

Immigration - Minorités visibles

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

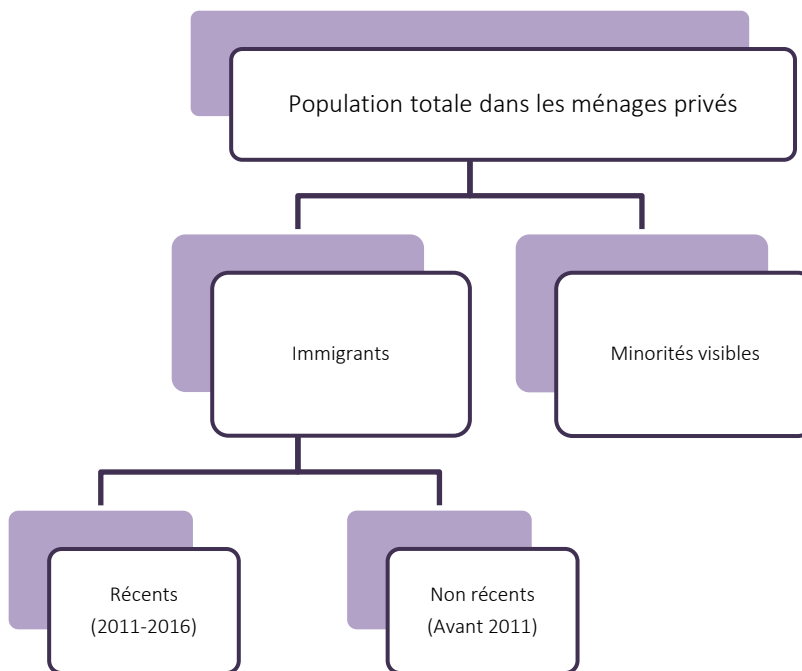
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2016. Chapitre V – Immigration – Minorités visibles*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

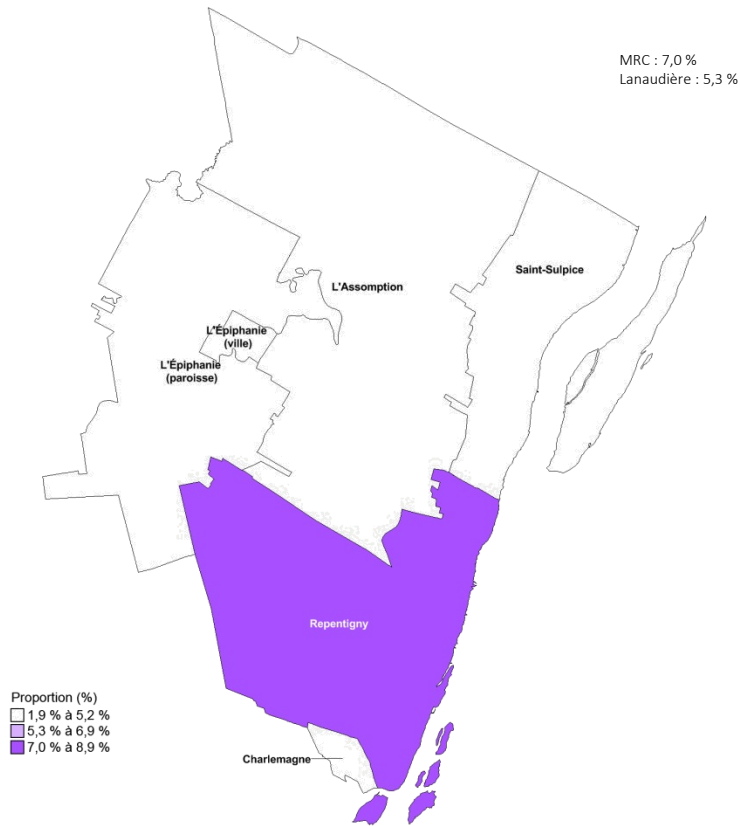
Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



IMMIGRATION

Proportion d'immigrants parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 7,0 % de la population est immigrante.
- 85 % des immigrants de la MRC résident dans la municipalité de Repentigny.
- Repentigny est la municipalité ayant la plus grande proportion d'immigrants de la MRC.
- Entre 2006 et 2016, dans la MRC de L'Assomption, la proportion d'immigrants a augmenté de 113 %.
- Dans les villes de Charlemagne, L'Assomption et Repentigny, les proportions d'immigrants ont plus que doublé.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Immigrants parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	80	5 590	1,4	265	5 910	4,5	213,3
Repentigny	3 040	75 730	4,0	7 360	83 110	8,9	120,6
Saint-Sulpice	65	3 315	2,0	65	3 405	1,9	-2,6
L'Assomption	225	16 550	1,4	715	22 015	3,2	138,9
L'Épiphanie (ville)	120	4 500	2,7	125	5 315	2,4	-11,8
L'Épiphanie (paroisse)	60	3 125	1,9	85	3 195	2,7	38,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.ivt et 98-401-X2016054.ivt.

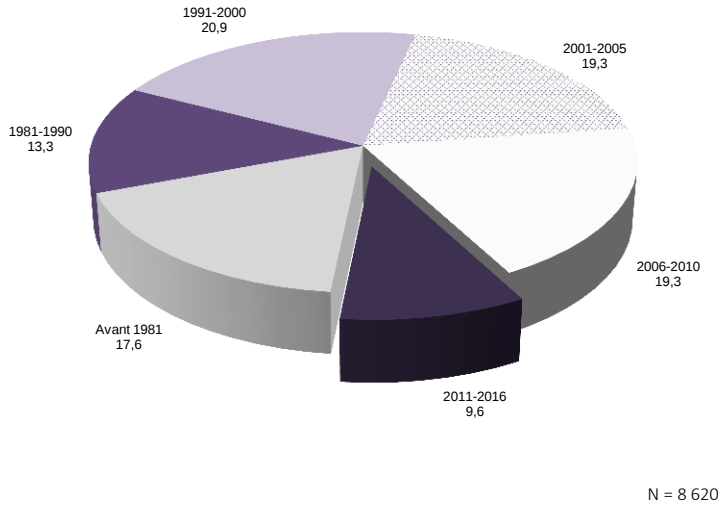
Immigrant

« Personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Répartition des immigrants dans les ménages privés selon la période d'immigration, MRC L'Assomption, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 9,6 % des immigrants sont des immigrants récents, soit des personnes arrivées au Canada durant la période 2011-2016.
- 52 % des immigrants de la MRC de L'Assomption sont arrivés au Canada avant 2001.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Immigrants dans les ménages privés selon la période d'immigration et la municipalité, 2016 (N et %)

	Avant 1981		1981-2000		2001-2010		2011-2016		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	60	22,6	100	37,7	95	35,8	10	3,8	265
Repentigny	1275	17,3	2515	34,2	2840	38,6	725	9,9	7 360
Saint-Sulpice	40	61,5	10	15,4	0	0,0	10	15,4	65
L'Assomption	105	14,7	250	35,0	295	41,3	60	8,4	715
L'Épiphanie (ville)	15	12,0	35	28,0	70	56,0	10	8,0	125
L'Épiphanie (paroisse)	20	23,5	35	41,2	20	23,5	15	17,6	85

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

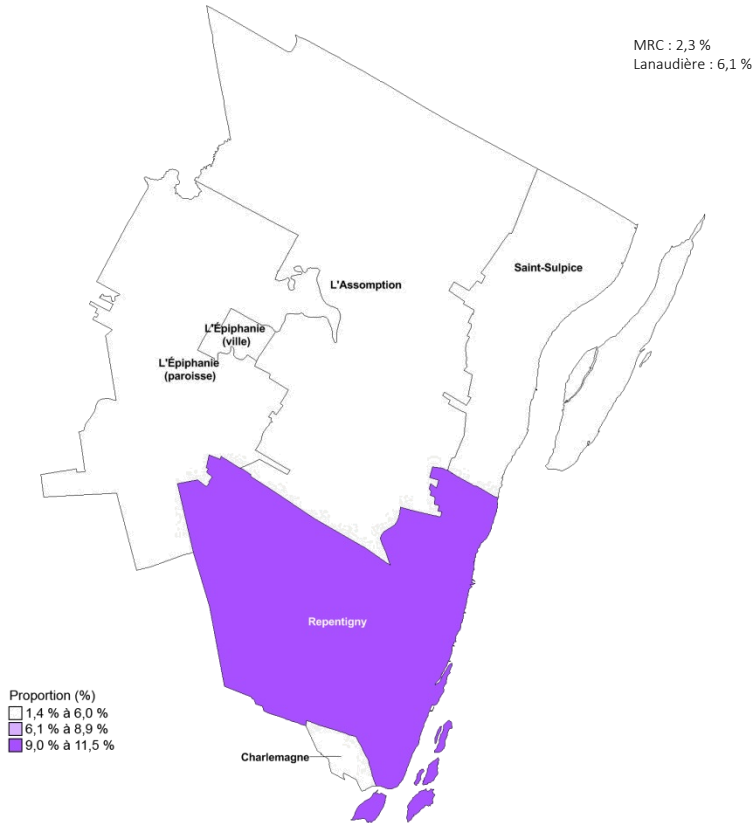
Immigrant

« Personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion des minorités visibles parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 11 125 personnes appartiennent à une minorité visible.
- 86 % des personnes issues d'une minorité visible résident à Repentigny.
- Entre 2006 et 2016, il y a eu une augmentation de 193 % de la proportion de personnes issues d'une minorité visible dans la MRC.
- Dans la ville de L'Assomption, la proportion a été multipliée par 5.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Minorités visibles parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	105	5 590	1,9	345	5 910	5,8	210,8
Repentigny	3 040	75 730	4,0	9 595	83 110	11,5	187,6
Saint-Sulpice	15	3 315	0,5	70	3 405	2,1	354,3
L'Assomption	130	16 550	0,8	895	22 015	4,1	417,6
L'Épiphanie (ville)	50	4 500	1,1	180	5 315	3,4	204,8
L'Épiphanie (paroisse)	20	3 125	0,6	45	3 195	1,4	120,1

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Minorité visible

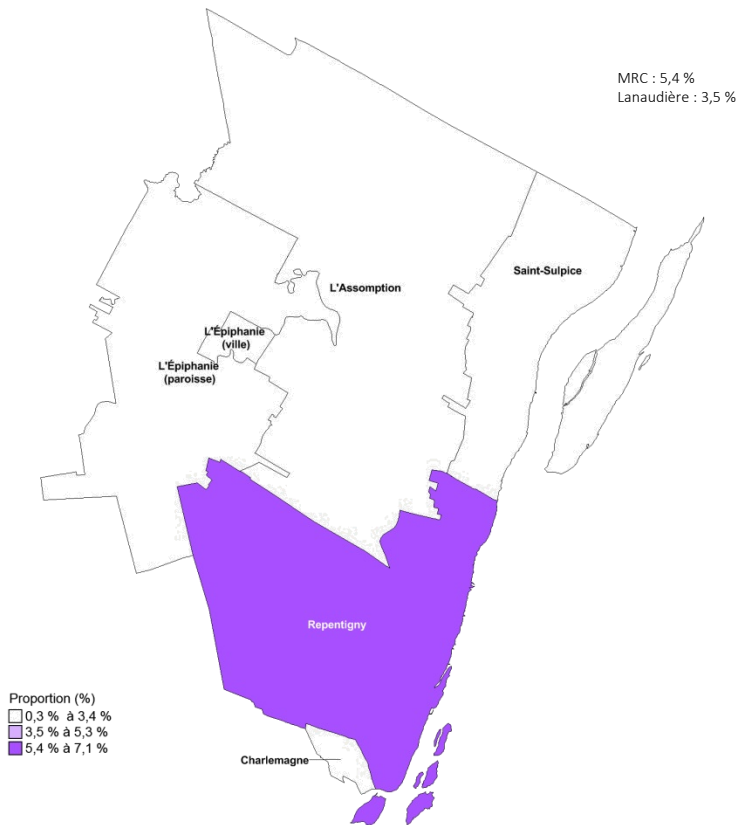
« Réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais . »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

MINORITÉS VISIBLES

Proportion de la population noire parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la population noire représente 5,4 % de la population.
- Dans la MRC de L'Assomption, 88 % de la population noire résident à Repentigny.
- Dans la ville de L'Assomption, la proportion est presque 10 fois plus élevée qu'en 2006.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Population noire parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	30	5 590	0,5	150	5 910	2,5	372,9
Repentigny	1 730	75 730	2,3	5 880	83 110	7,1	209,7
Saint-Sulpice	0	3 315	0,0	10	3 405	0,3	na
L'Assomption	40	16 550	0,2	500	22 015	2,3	839,7
L'Épiphanie (ville)	0	4 500	0,0	100	5 315	1,9	na
L'Épiphanie (paroisse)	10	3 125	0,3	15	3 195	0,5	46,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

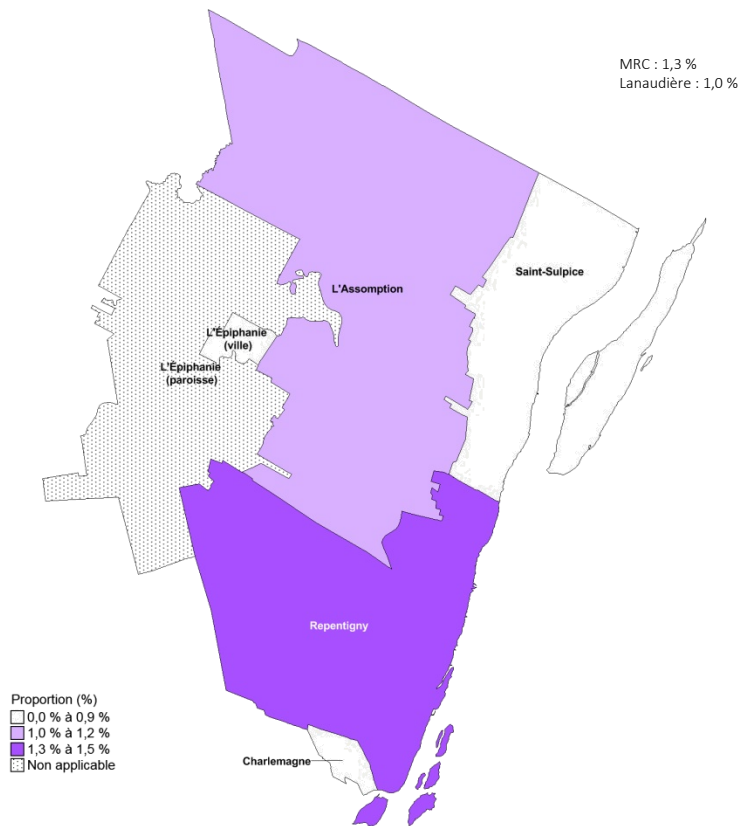
Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais . »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de la population latino-américaine parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la population latino-américaine représente 1,3 % de la population.
- Dans la MRC de L'Assomption, 78 % de la population latino-américaine réside à Repentigny.
- Dans la ville de L'Assomption, la proportion est 5 fois plus élevée qu'en 2006.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Population latino-américaine parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	
Charlemagne	35	5 590	0,6	50	5 910	0,8	35,1
Repentigny	425	75 730	0,6	1 230	83 110	1,5	163,7
Saint-Sulpice	0	3 315	0,0	15	3 405	0,4	na
L'Assomption	30	16 550	0,2	250	22 015	1,1	526,5
L'Épiphanie (ville)	45	4 500	1,0	40	5 315	0,8	-24,7
L'Épiphanie (paroisse)	0	3 125	0,0	0	3 195	0,0	0,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Minorité visible

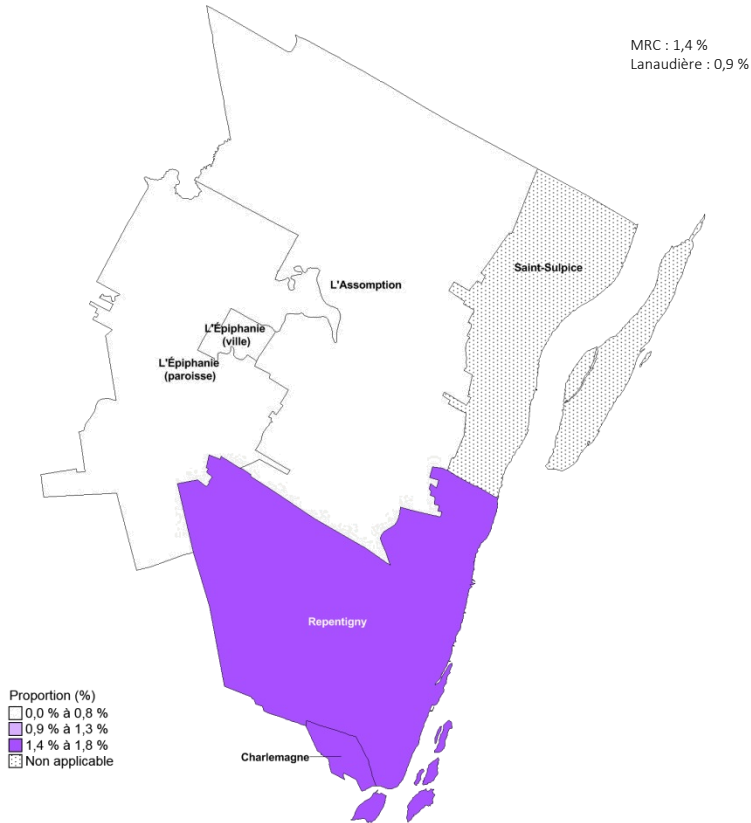
« Réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais . »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

MINORITÉS VISIBLES

Proportion de la population arabe parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, la population arabe représente 1,4 % de la population.
- Dans la MRC de L'Assomption, 88 % de la population arabe résident à Repentigny.
- Dans la ville de Charlemagne, la proportion est 5 fois plus élevée qu'en 2006.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Population arabe parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	15	5 590	0,3	105	5 910	1,8	562,1
Repentigny	365	75 730	0,5	1 505	83 110	1,8	275,7
Saint-Sulpice	0	3 315	0,0	0	3 405	0,0	0,0
L'Assomption	20	16 550	0,1	75	22 015	0,3	181,9
L'Épiphanie (ville)	0	4 500	0,0	10	5 315	0,2	na
L'Épiphanie (paroisse)	0	3 125	0,0	20	3 195	0,6	na

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais . »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC L'Assomption

Recensement
2016



Chapitre VI

La scolarité

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

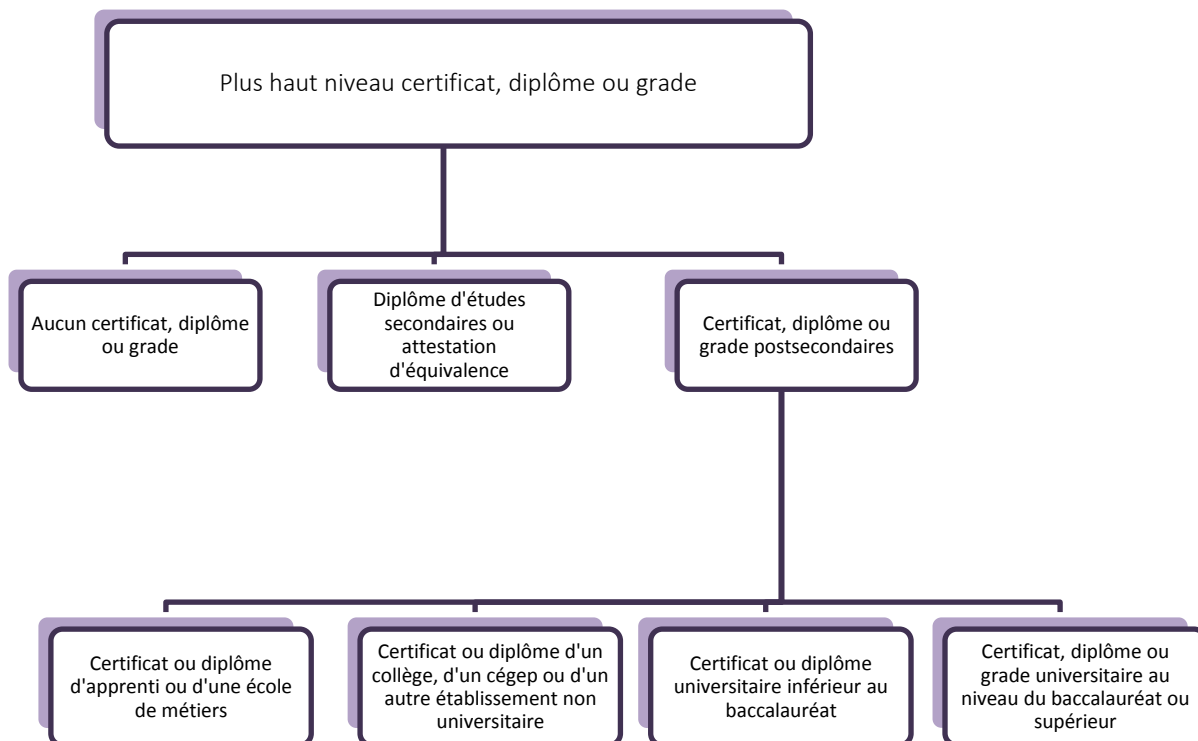
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

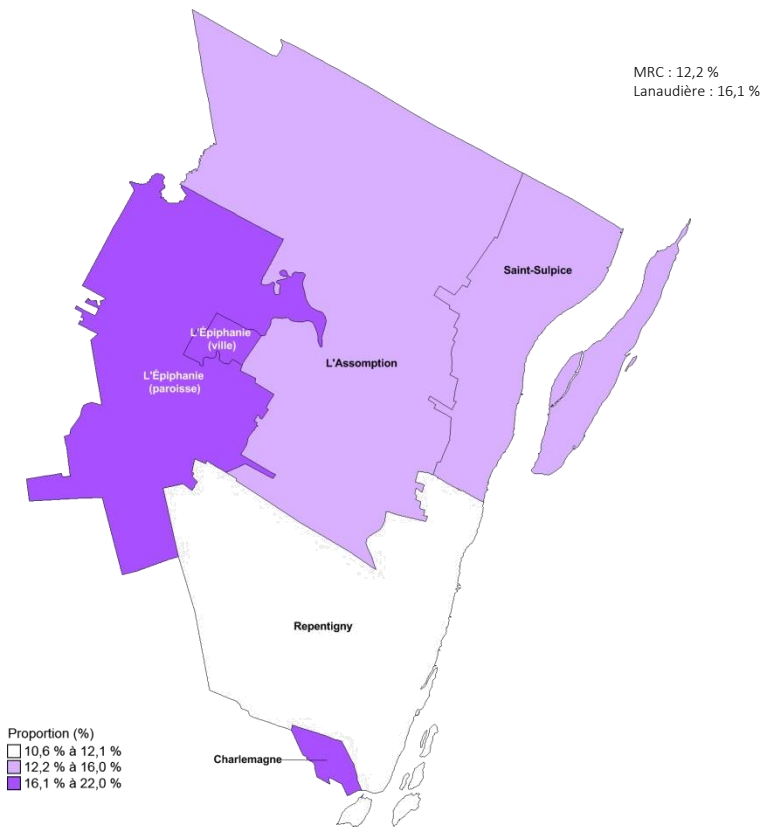
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2016. Chapitre VI – La scolarité*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Proportion de personnes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 12 % des personnes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- La ville de L'Épiphanie obtient la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Repentigny est la municipalité avec la proportion la plus faible de personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur proportion de personnes sans certificat, diplôme ou grade.

Personnes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	775	3 320	23,3	535	3 275	16,3	-30,0
Repentigny	5 575	43 360	12,9	4 735	44 515	10,6	-17,3
Saint-Sulpice	330	1 950	16,9	280	1 995	14,0	-17,1
L'Assomption	1 735	9 485	18,3	1 600	12 135	13,2	-27,9
L'Épiphanie (ville)	815	2 575	31,7	640	2 905	22,0	-30,4
L'Épiphanie (paroisse)	555	1 805	30,7	345	1 840	18,8	-39,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

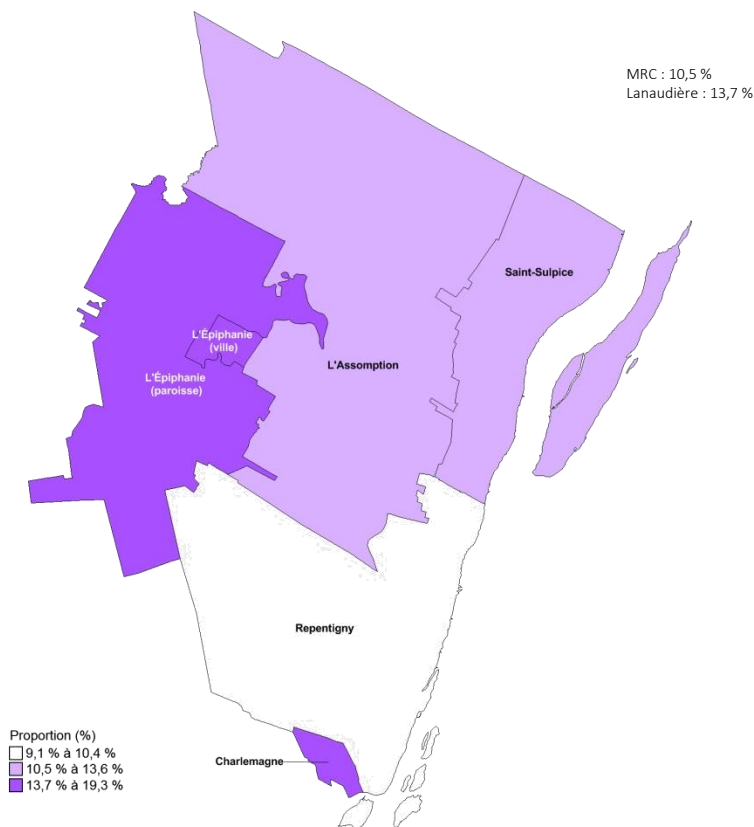
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de femmes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 11 % des femmes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- La ville de L'Épiphanie obtient la proportion la plus élevée de femmes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Repentigny est la municipalité avec la proportion la plus faible de femmes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur proportion de femmes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemaigne	335	1 700	19,7	255	1 735	14,7	-25,4
Repentigny	2 545	22 390	11,4	2 105	23 160	9,1	-20,0
Saint-Sulpice	140	975	14,4	115	995	11,6	-19,5
L'Assomption	835	4 830	17,3	705	6 155	11,5	-33,7
L'Épiphanie (ville)	390	1 315	29,7	285	1 480	19,3	-35,1
L'Épiphanie (paroisse)	250	865	28,9	140	880	15,9	-45,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

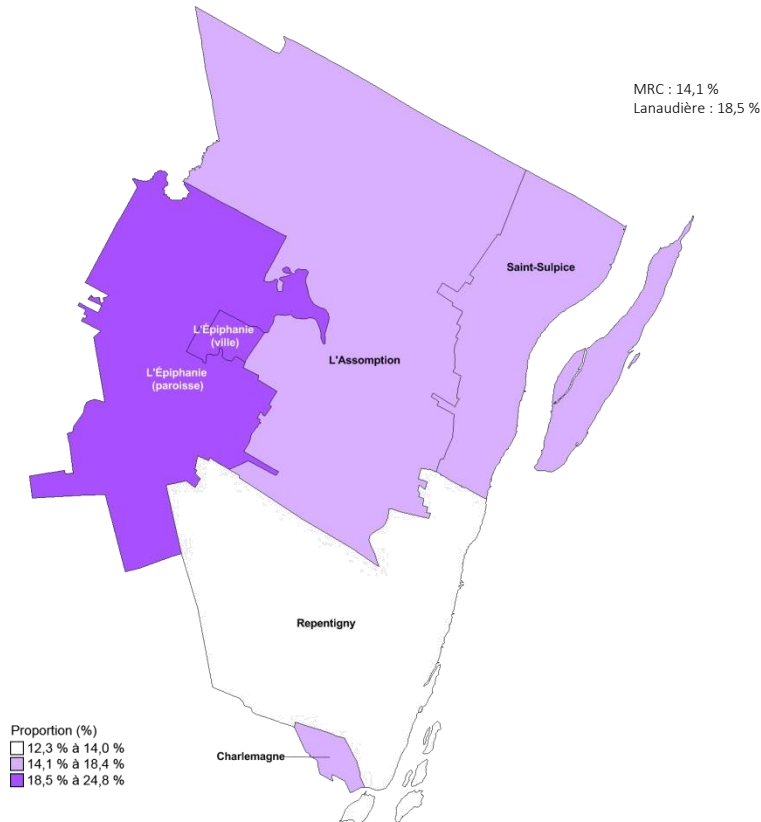
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion d'hommes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 14 % des hommes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- La ville de L'Épiphanie est la municipalité avec la proportion la plus élevée d'hommes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Repentigny est la municipalité avec la proportion la plus faible d'hommes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur proportion d'hommes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Hommes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	445	1 620	27,5	280	1 540	18,2	-33,8
Repentigny	3 030	20 975	14,4	2 635	21 355	12,3	-14,6
Saint-Sulpice	190	970	19,6	165	995	16,6	-15,3
L'Assomption	895	4 655	19,2	895	5 980	15,0	-22,2
L'Épiphanie (ville)	425	1 265	33,6	355	1 430	24,8	-26,1
L'Épiphanie (paroisse)	310	940	33,0	210	955	22,0	-33,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

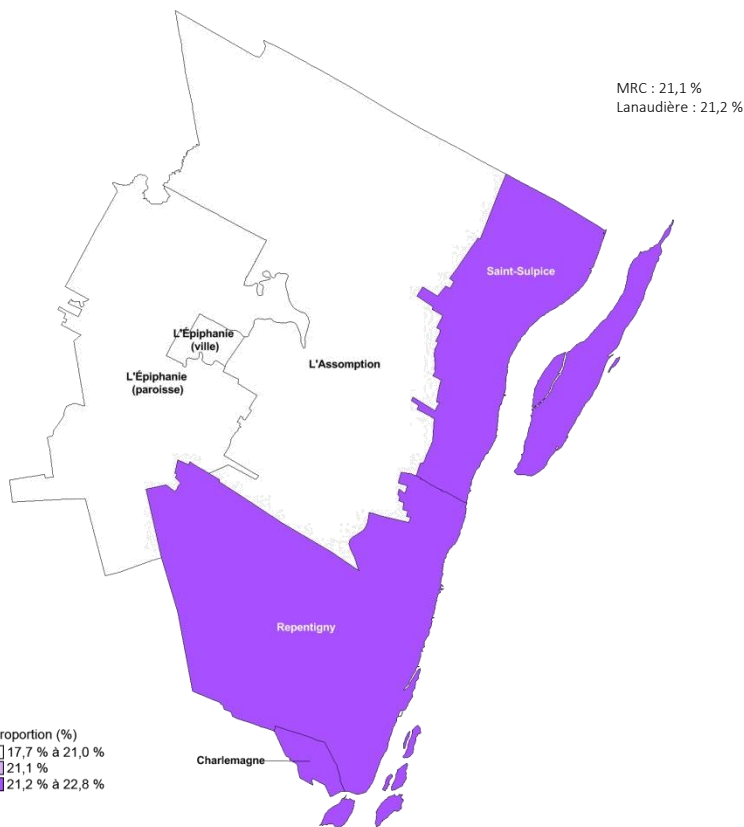
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 21 % des personnes de 25-64 ans ont uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Charlemagne et Saint-Sulpice obtiennent les proportions les plus élevées de personnes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- La paroisse de L'Épiphanie présente la proportion la plus faible de personnes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur proportion de personnes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	925	3 320	27,9	745	3 275	22,7	-18,4
Repentigny	10 945	43 360	25,2	9 440	44 515	21,2	-16,0
Saint-Sulpice	480	1 950	24,6	455	1 995	22,8	-7,3
L'Assomption	2 235	9 485	23,6	2 475	12 135	20,4	-13,4
L'Épiphanie (ville)	605	2 575	23,5	610	2 905	21,0	-10,6
L'Épiphanie (paroisse)	325	1 805	18,0	325	1 840	17,7	-1,9

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

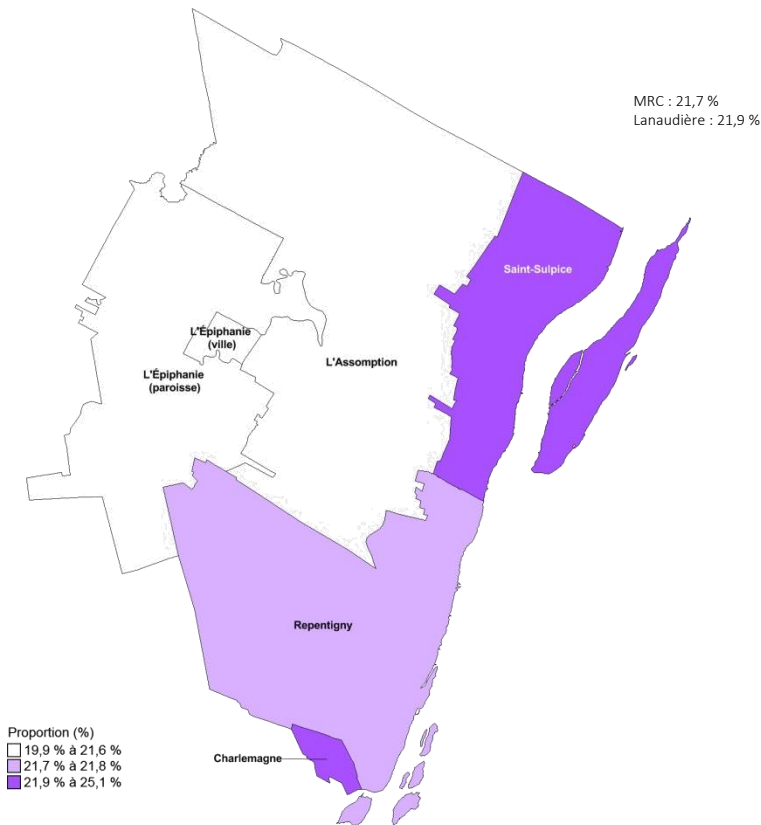
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de femmes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 22 % des femmes de 25-64 ans ont uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Charlemagne et Saint-Sulpice obtiennent les proportions les plus élevées de femmes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- La paroisse de L'Épiphanie et la ville de L'Assomption présentent les proportions les plus faibles de femmes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur proportion de femmes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	540	1 700	31,8	430	1 735	24,8	-22,0
Repentigny	6 055	22 390	27,0	5 050	23 160	21,8	-19,4
Saint-Sulpice	255	975	26,2	250	995	25,1	-3,9
L'Assomption	1 210	4 830	25,1	1 235	6 155	20,1	-19,9
L'Épiphanie (ville)	325	1 315	24,7	315	1 480	21,3	-13,9
L'Épiphanie (paroisse)	195	865	22,5	175	880	19,9	-11,8

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

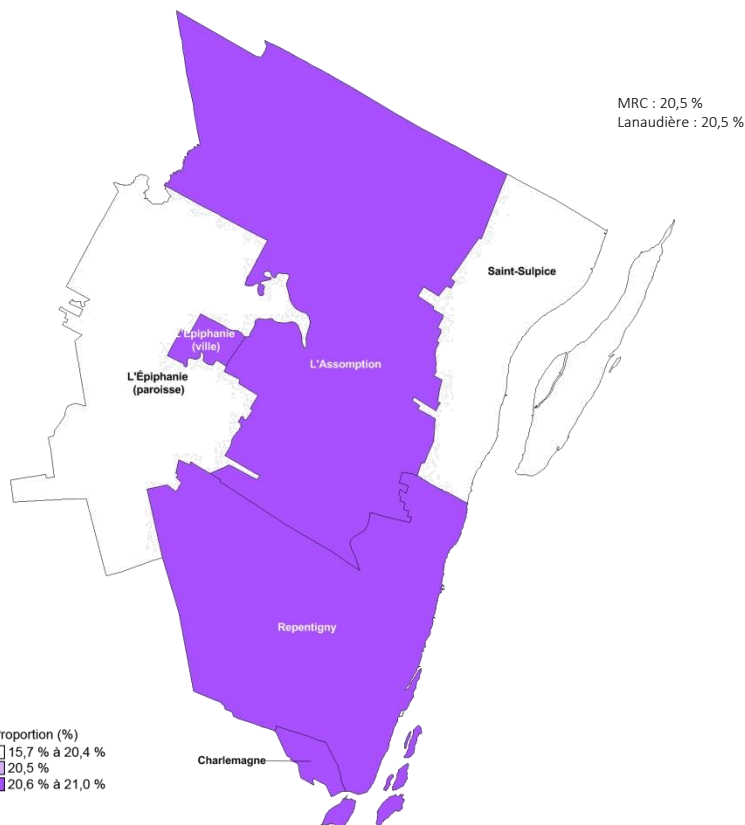
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion d'hommes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 21 % des hommes de 25-64 ans ont uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Charlemagne, Repentigny, la ville de L'Assomption et la ville de L'Épiphanie obtiennent les proportions les plus élevées d'hommes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- La paroisse de L'Épiphanie présente la proportion la plus faible d'hommes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Entre 2006 et 2016, 5 municipalités sur 6 ont connu une baisse de leur proportion d'hommes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	380	1 620	23,5	320	1 540	20,8	-11,4
Repentigny	4 890	20 975	23,3	4 395	21 355	20,6	-11,7
Saint-Sulpice	225	970	23,2	200	995	20,1	-13,3
L'Assomption	1 030	4 655	22,1	1 245	5 980	20,8	-5,9
L'Épiphanie (ville)	275	1 265	21,7	300	1 430	21,0	-3,5
L'Épiphanie (paroisse)	125	940	13,3	150	955	15,7	18,1

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

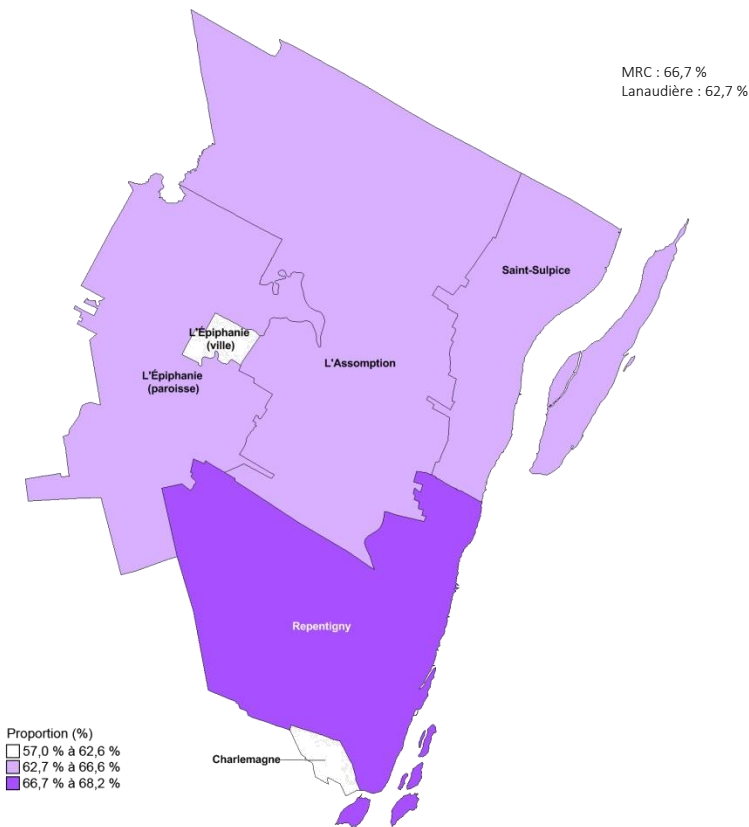
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 67 % des personnes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Repentigny est la municipalité présentant la proportion la plus élevée de personnes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- La ville de L'Épiphanie a la proportion la plus faible de personnes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une hausse de leur proportion de personnes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Personnes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade postsecondaires selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	1 620	3 320	48,8	1 995	3 275	60,9	24,8
Repentigny	26 835	43 360	61,9	30 340	44 515	68,2	10,1
Saint-Sulpice	1 145	1 950	58,7	1 260	1 995	63,2	7,6
L'Assomption	5 515	9 485	58,1	8 060	12 135	66,4	14,2
L'Épiphanie (ville)	1 155	2 575	44,9	1 655	2 905	57,0	27,0
L'Épiphanie (paroisse)	925	1 805	51,2	1 165	1 840	63,3	23,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

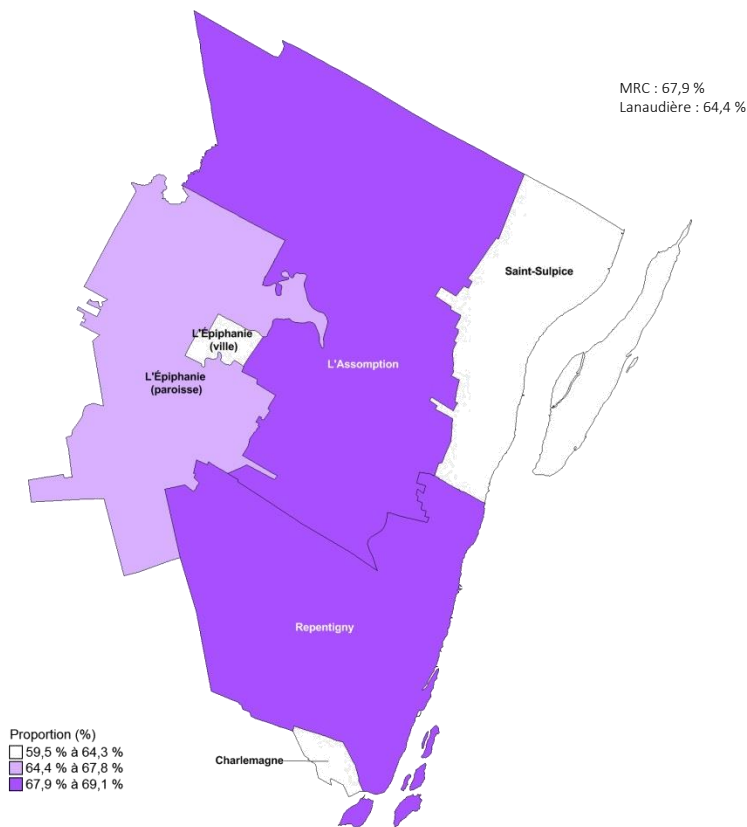
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de femmes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 68 % des femmes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Repentigny et L'Assomption sont les municipalités avec les proportions les plus élevées de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Les villes de L'Épiphanie et de Charlemagne obtiennent les proportions les plus faibles de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une hausse de leur proportion de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Femmes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Charlemagne	820	1 700	48,2	1 050	1 735	60,5	25,5
Repentigny	13 780	22 390	61,5	16 010	23 160	69,1	12,3
Saint-Sulpice	585	975	60,0	625	995	62,8	4,7
L'Assomption	2 790	4 830	57,8	4 220	6 155	68,6	18,7
L'Épiphanie (ville)	600	1 315	45,6	880	1 480	59,5	30,3
L'Épiphanie (paroisse)	430	865	49,7	570	880	64,8	30,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

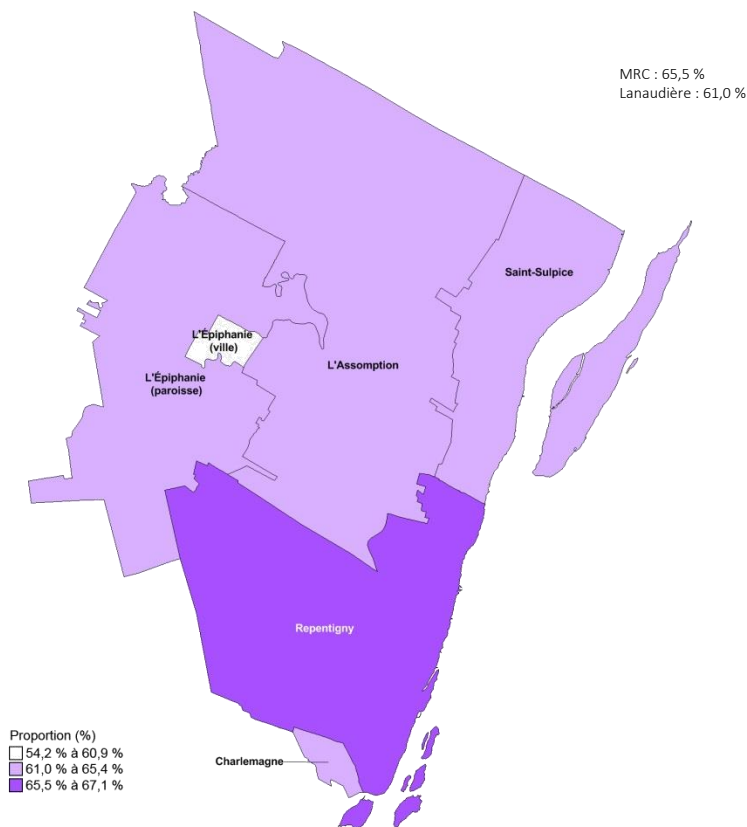
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion d'hommes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 66 % des hommes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Repentigny est la municipalité avec la proportion la plus élevée d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- La ville de L'Épiphanie a la proportion la plus faible d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Entre 2006 et 2016, l'ensemble des municipalités ont connu une hausse de leur proportion d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Hommes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation %
	N	Total	%	N	Total	%	
Charlemagne	810	1 620	50,0	945	1 540	61,4	22,7
Repentigny	13 050	20 975	62,2	14 330	21 355	67,1	7,9
Saint-Sulpice	545	970	56,2	630	995	63,3	12,7
L'Assomption	2 730	4 655	58,6	3 835	5 980	64,1	9,4
L'Épiphanie (ville)	570	1 265	45,1	775	1 430	54,2	20,3
L'Épiphanie (paroisse)	500	940	53,2	600	955	62,8	18,1

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC L'Assomption

Recensement
2016



Chapitre VII

Mobilité - Transport - Travail

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

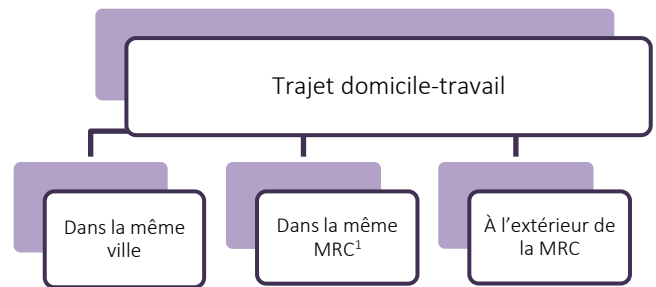
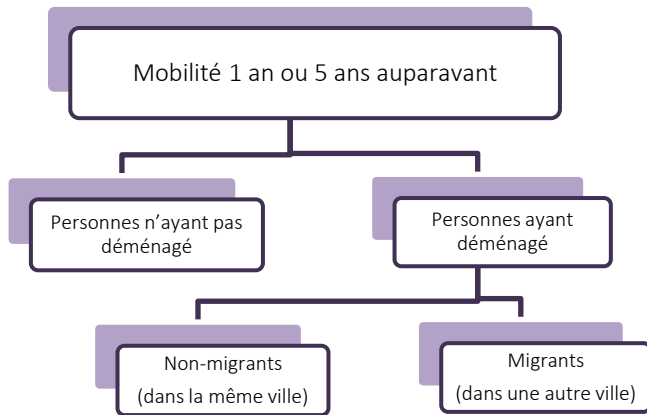
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

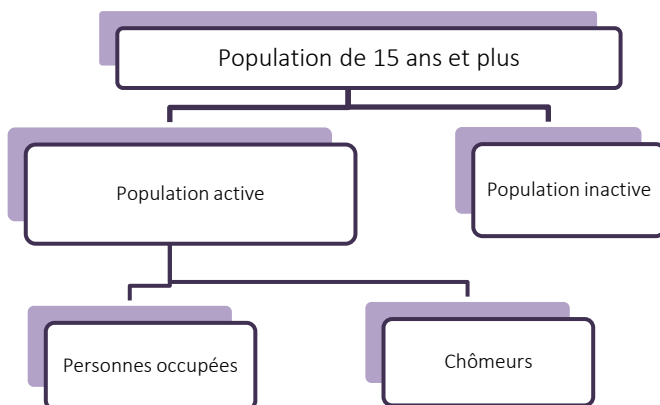
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC L'Assomption – Recensement 2016. Chapitre VII – Mobilité - Transport - Travail*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

Source de l'image : Pixabay

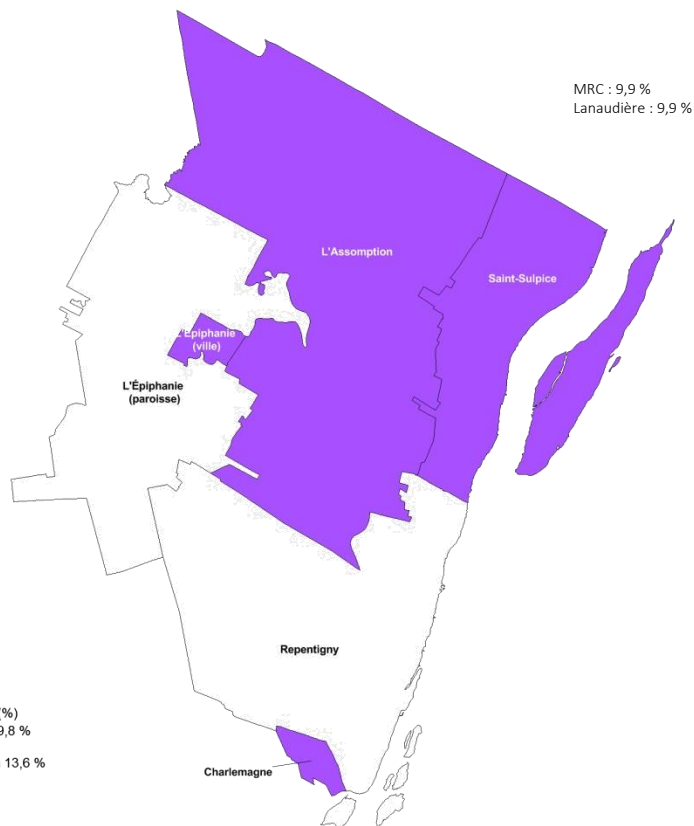
© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



¹ Excluant la ville de résidence



Proportion de personnes d'un an et plus dans les ménages privés ayant déménagé 1 an auparavant selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, parmi la population d'un an et plus de la MRC de L'Assomption, 9,9 % n'ont pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant.
- Dans la MRC de L'Assomption, 56 % des personnes n'ayant pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant ont déménagé dans une autre ville.
- Charlemagne a la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant.
- Dans la MRC, parmi les personnes n'ayant pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant, 63 % ont choisi de s'établir à Repentigny.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence un an auparavant selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Ayant déménagé dans la même		Ayant déménagé dans une autre ville		Ayant déménagé		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	235	4,0	565	9,6	800	13,6	5 890
Repentigny	3 825	4,6	3 715	4,5	7 540	9,2	82 375
Saint-Sulpice	110	3,3	305	9,1	415	12,3	3 370
L'Assomption	765	3,5	1 615	7,4	2 380	11,0	21 710
L'Épiphanie (ville)	265	5,1	370	7,1	635	12,1	5 245
L'Épiphanie (paroisse)	100	3,2	190	6,0	290	9,2	3 165

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016055.ivt.

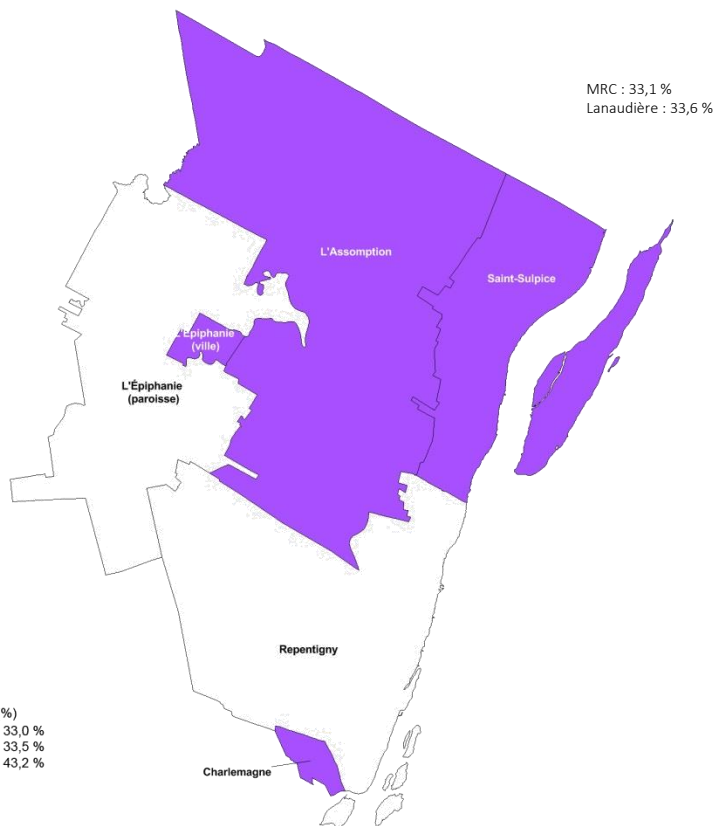
Mobilité 1 an auparavant

« Lieu de résidence 1 an auparavant » réfère au lieu habituel de résidence de la personne, soit 1 an avant la date de référence. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 5 ans et plus dans les ménages privés ayant déménagé 5 ans auparavant selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, parmi la population de 5 ans et plus de la MRC de L'Assomption, 33 % n'ont pas le même lieu de résidence que 5 ans auparavant.
- Dans la MRC, 55 % des personnes n'ayant pas le même lieu de résidence que 5 ans auparavant ont déménagé dans une autre ville.
- La ville de L'Épiphanie présente la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas le même lieu de résidence que 5 ans auparavant.
- Dans la MRC, parmi les personnes n'ayant pas le même lieu de résidence que 5 ans auparavant, 64 % ont choisi de s'établir à Repentigny.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 5 ans et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence 5 ans auparavant selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Ayant déménagé dans la même		Ayant déménagé dans une autre ville		Ayant déménagé		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	705	12,4	1 385	24,4	2 090	36,8	5 680
Repentigny	11 715	14,8	12 685	16,1	24 400	30,9	78 900
Saint-Sulpice	285	8,8	850	26,2	1 135	34,9	3 250
L'Assomption	3 265	16,0	4 655	22,8	7 920	38,8	20 415
L'Épiphanie (ville)	1 020	20,7	1 110	22,5	2 130	43,2	4 935
L'Épiphanie (paroisse)	285	9,6	465	15,6	750	25,2	2 980

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016055.ivt.

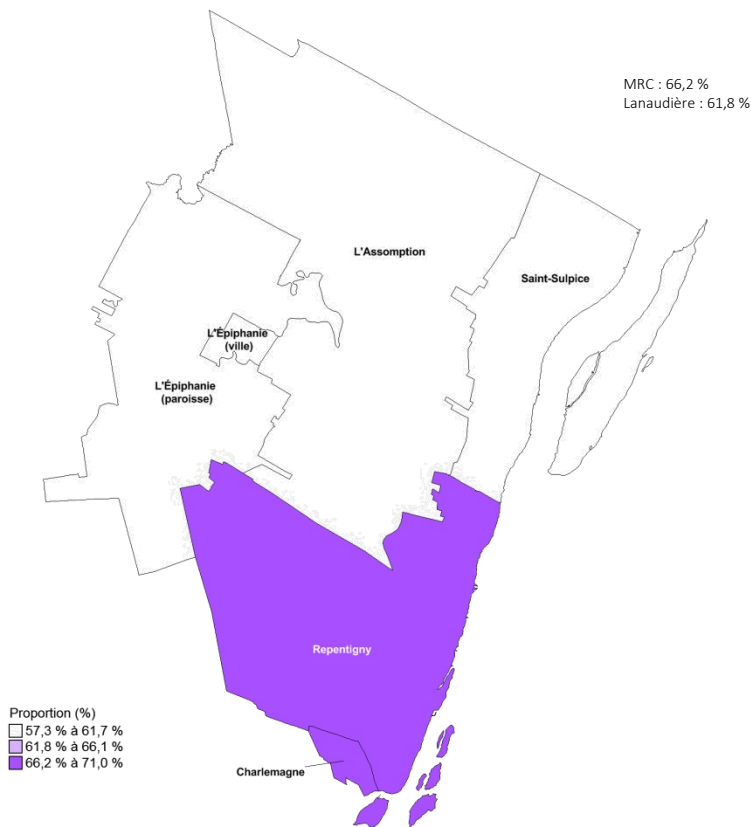
Mobilité 5 ans auparavant

« Lieu de résidence 5 ans auparavant » réfère au lieu habituel de résidence de la personne, soit 5 ans avant la date de référence. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail à l'extérieur de la MRC selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, parmi les personnes actives occupées de 15 ans et plus habitant la MRC de L'Assomption, 66 % travaillent à l'extérieur de leur MRC.
- 27 % des résidents de la ville de Repentigny travaillent dans leur municipalité de résidence.
- Charlemagne est la municipalité où est notée la plus forte proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus travaillant à l'extérieur de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Destination du trajet domicile-travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Dans la même ville		Dans la même MRC ¹		À l'extérieur de la MRC		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Charlemagne	190	7,9	505	21,0	1 710	71,0	2 410
Repentigny	9 785	26,9	1 430	3,9	25 145	69,1	36 365
Saint-Sulpice	150	9,6	495	31,8	910	58,5	1 555
L'Assomption	1 910	20,1	2 145	22,6	5 440	57,3	9 500
L'Épiphanie (ville)	250	11,3	640	28,8	1 335	60,1	2 220
L'Épiphanie (paroisse)	60	4,8	415	33,5	765	61,7	1 240

¹ excluant la ville de résidence

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016055.ivt.

Destination du trajet domicile-travail

« Indique si une personne effectue ou non le déplacement jusqu'à une autre municipalité, une autre MRC ou une autre province ou territoire. Le trajet domicile-travail désigne le déplacement d'une personne entre son lieu de domicile et son lieu habituel de travail. »

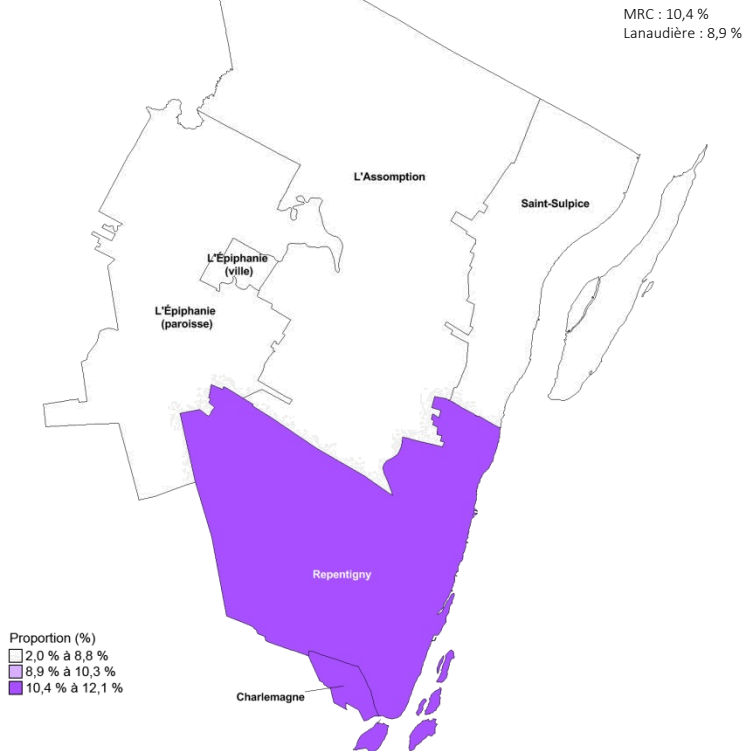
Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui ont travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2015 et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe et dont le principal mode de transport pour le trajet domicile-travail est autre que l'auto, le camion ou la fourgonnette selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 10 % des personnes actives occupées de 15 ans et plus utilisent un transport autre que l'auto, le camion ou la fourgonnette pour aller travailler.
- Charlemagne et Repentigny sont les municipalités où les proportions de personnes actives occupées de 15 ans et plus utilisant un transport autre que l'auto, le camion ou la fourgonnette pour aller au travail sont les plus élevées.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Principal mode de transport pour le trajet domicile-travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Auto, camion, fourgonnette		Autres		Total
	N	%	N	%	N
Charlemagne	2 400	88,1	330	12,1	2 725
Repentigny	35 670	88,3	4 710	11,7	40 385
Saint-Sulpice	1 690	95,2	85	4,8	1 775
L'Assomption	9 970	92,1	860	7,9	10 830
L'Épiphanie (ville)	2 405	93,2	175	6,8	2 580
L'Épiphanie (paroisse)	1 465	97,7	30	2,0	1 500

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016334.1vt.

Principal mode de transport pour la navette

« Moyen de transport principal utilisé par une personne pour se déplacer entre son domicile et son lieu de travail. »

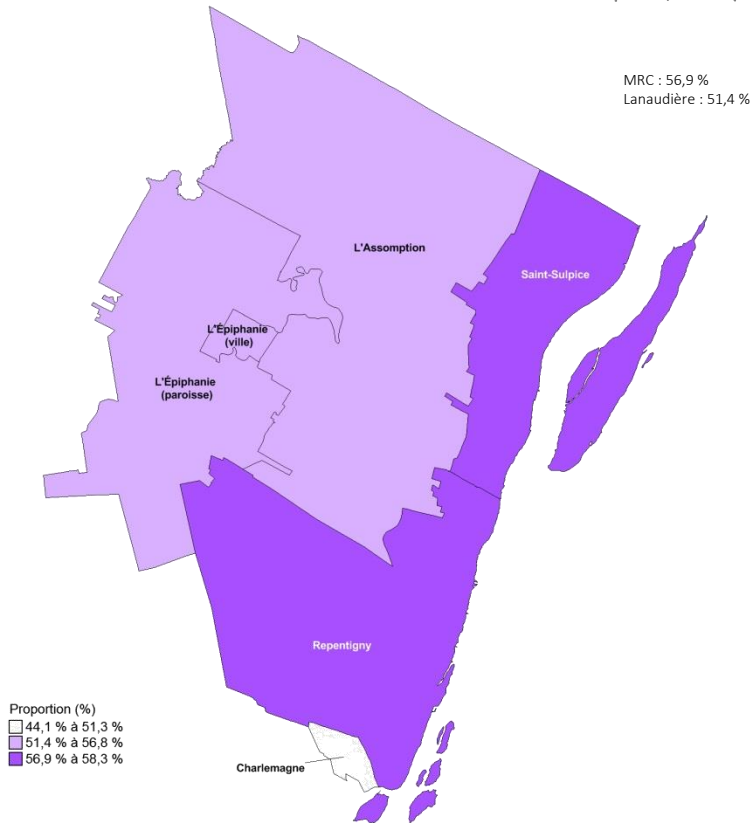
Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui ont travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2015 et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés dont la distance parcourue pour le trajet domicile-travail est égale ou supérieure à 15 kilomètres selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, 57 % des personnes actives occupées de 15 ans et plus parcourent au moins 15 kilomètres pour aller travailler.
- Repentigny est la ville où la proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus faisant au moins 15 kilomètres pour aller travailler est la plus élevée.
- Charlemagne est la municipalité où la proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus faisant moins de 15 kilomètres pour aller travailler est la plus élevée.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Distance parcourue du domicile au travail de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Inférieure à 15 kilomètres		Égale ou supérieure à 15 kilomètres		Total
	N	%	N	%	N
Charlemagne	1 340	55,5	1 065	44,1	2 415
Repentigny	15 185	41,8	21 180	58,3	36 360
Saint-Sulpice	655	42,1	890	57,2	1 555
L'Assomption	4 180	44,0	5 325	56,0	9 505
L'Épiphanie (ville)	1 030	46,5	1 190	53,7	2 215
L'Épiphanie (paroisse)	560	45,3	675	54,7	1 235

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016328.ivt.

Distance du domicile au travail

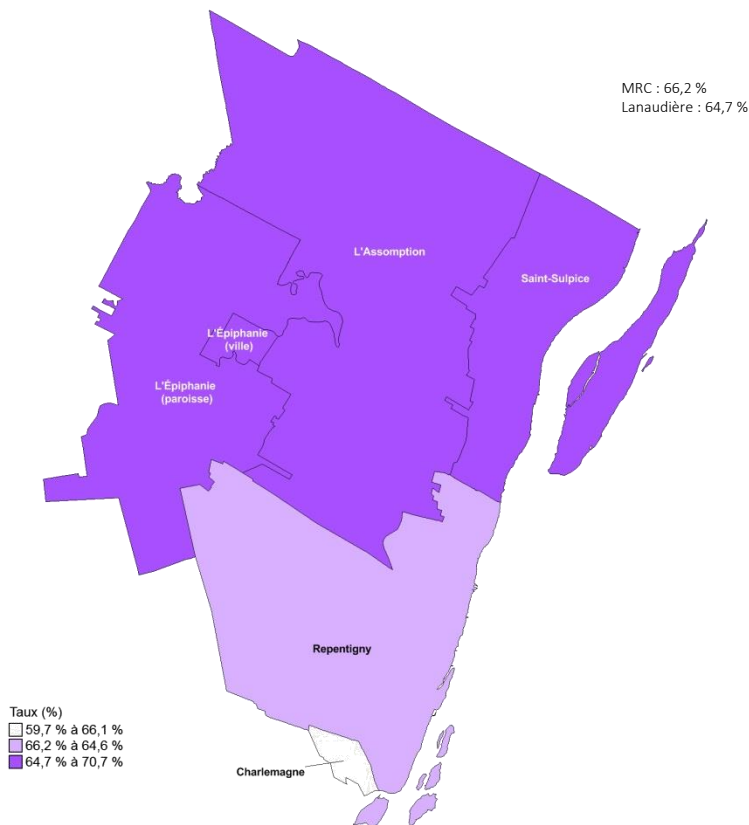
« Désigne la distance en ligne droite, en kilomètres, entre le domicile d'une personne et son lieu habituel de travail. »

Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui ont travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2015 et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail. »

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de L'Assomption, le taux d'activité des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés atteint 66 %, tandis que le taux d'emploi est de 62 % et celui du chômage est de 5,7 %.
- Saint-Sulpice se démarque par les taux d'activité et d'emploi les plus élevés de la MRC.
- Charlemagne présente les taux d'activité et d'emploi les plus faibles de la MRC.
- Les villes de L'Épiphanie et Saint-Sulpice se démarquent par les taux de chômage les plus faibles de la MRC.
- Charlemagne et la paroisse de L'Épiphanie ont les taux de chômage les plus élevés de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation d'activité et la municipalité, 2016 (N et %)

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%	%	%
Charlemagne	59,7	55,3	7,4
Repentigny	65,6	61,9	5,6
Saint-Sulpice	70,7	66,7	5,4
L'Assomption	69,4	65,3	5,9
L'Épiphanie (ville)	67,2	63,7	5,2
L'Épiphanie (paroisse)	67,6	63,0	7,1

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis. Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016055.ivt.

Taux d'activité

« Pourcentage de la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016 par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec

